

PROGRAMME INDICATIF NATIONAL 11^{ème} FED GUINÉE-BISSAU 2014 – 2020

Résumé

Après des années d'extrême fragilité et d'instabilité politique, la Guinée-Bissau a passé un cap en avril et mai 2014 avec l'organisation d'élections libres et crédibles, qui ont permis la restauration de l'ordre constitutionnel. Ce retour à l'ordre constitutionnel et la mise en place d'un premier Gouvernement inclusif ont créé les conditions pour un nouveau départ visant à créer un Etat de droit démocratique moderne et solide qui puisse assurer la stabilité socio-politique du pays, condition préalable au développement durable et inclusif. Sur la base des progrès réalisés par les autorités légitimes pour la consolidation de la démocratie, la primauté du droit et la relance de l'économie, l'UE a levé, en mars 2015, les mesures de l'article 96 de l'accord de Cotonou.

La situation de la Guinée-Bissau reste cependant très fragile. Les principaux défis pour parvenir à une période de stabilité à long terme sont de restaurer l'autorité de l'Etat, de renforcer la primauté du droit et de jeter les bases d'une stabilité socio-politique durable en mettant en œuvre les réformes nécessaires (sécurité, justice, administration publique). Dans le même temps, le gouvernement doit créer les conditions pour promouvoir une croissance économique inclusive et durable grâce à la mise en œuvre du plan de développement du pays « Terra Ranka » sur la base de six axes stratégiques: (1) la paix et la gouvernance; (2) la biodiversité; (3) le développement humain; (4) les infrastructures et le développement urbain; (5) l'environnement des affaires et (6) la croissance.

Les objectifs stratégiques de l'Union européenne (UE) pour le 11^{ème} FED sont:

1. Accompagner la Guinée-Bissau dans le cadre de sa vision à l'horizon 2025 et dans la réalisation du Programme National de Développement (Terra Ranka) 2015-2020, en ciblant particulièrement la création d'un Etat de droit démocratique solide qui puisse assurer la stabilité socio-politique du pays, condition préalable au développement durable et inclusif ;
2. Contribuer à la consolidation de la paix et à la mise en œuvre des réformes pour le renforcement de la gouvernance (gestion des finances publiques, réformes des secteurs sécurité et justice, modernisation de l'administration).
3. Appuyer la population des zones plus défavorisées en matière d'accès aux services sociaux de base et accompagner un développement socio-économique inclusif.

Ces objectifs s'inscrivent également dans le cadre de l'Agenda européen pour le Changement, ainsi que dans l'Alliance Globale pour l'Initiative Résilience (AGIR), lancée en 2012. Ils sont également compatibles avec l'"Agenda 2030" et à ce titre l'UE accompagnera les efforts de la Guinée-Bissau dans le processus de mise en œuvre du plan national en vue de la réalisation des Objectifs de Développement durable.

L'enveloppe bilatérale pour le 11^{ème} Fonds européen de développement (FED), qui s'inscrit dans les priorités stratégiques du pays, est de 128 millions EUR répartis sur trois domaines de concentration: (1) consolidation de la gouvernance démocratique (2) développement rural durable, (3) santé.

Secteur	Montant indicatif (en millions EUR)	% indicatif du total
Consolidation de la gouvernance démocratique	55	42,9
Développement rural durable	34	26,5
Santé	23	18,0
<i>Mesures d'accompagnement</i>		-
- Appui à la société civile	8	6,3
- Appui à la coopération Guinée-Bissau/UE	8	6,3
Total	128	100

En ce qui concerne les modalités de mise en œuvre de l'aide, sous réserve que les conditions d'éligibilité à l'appui budgétaire soient satisfaites, la mise en œuvre des interventions du PIN pourra se faire via une approche « projet » en complémentarité avec une approche « appui budgétaire » en conformité avec la Communication COM(2011) 638 du 13 octobre 2011.

FR



Guinée-Bissau – Union européenne

Programme indicatif national

pour la période 2014 – 2020

CLAUSES GENERALES

Le Gouvernement de la République de Guinée-Bissau et la Commission européenne au nom de l'Union européenne conviennent de ce qui suit :

- (1) Le Gouvernement de la République de Guinée-Bissau (représenté par *<nom et titre>*) et la Commission européenne (représentée par *<nom et titre>*), appelés ci-après les Parties, ont déterminé les orientations générales de la coopération pour la période 2014-2020. Ces orientations sont reprises dans le présent document de Programme indicatif national et concernent l'aide de l'Union européenne en faveur de la République de Guinée-Bissau, conformément aux dispositions des articles 2 et 4 de l'annexe IV de l'Accord de partenariat ACP-CE, signé à Cotonou le 23 juin 2000, successivement révisé et signé à Luxembourg le 25 juin 2005 et à Ouagadougou le 22 juin 2010. Le Programme indicatif national est joint au présent document.
- (2) En ce qui concerne les ressources financières programmables indicatives que l'Union européenne envisage de mettre à la disposition de la République de Guinée-Bissau pour la période 2014-2020, un montant de 128 000 000 EUR est prévu pour l'enveloppe visée à l'article 3.2(a) de l'annexe IV de l'accord de partenariat ACP-CE (enveloppe A). Pour le moment une enveloppe B telle que visée à l'article 3.2(b) n'est pas prévue. Elle pourrait être établie si des besoins imprévus se manifestent. Ces enveloppes ne constituent pas des droits et peuvent être revues par la Commission européenne après les révisions à mi-parcours et en fin de parcours, ou ad hoc, conformément à l'article 5.7 de l'annexe IV de l'accord de partenariat ACP-CE.
- (3) L'enveloppe A est destinée au soutien macroéconomique, aux politiques sectorielles, aux programmes et projets. Le Programme indicatif national concerne les ressources de l'enveloppe A. Il tient également compte des financements dont la République de Guinée-Bissau bénéficie ou pourrait bénéficier dans le cadre d'autres ressources pourvues par l'Union européenne. Il ne préjuge pas des décisions de financement de la Commission.
- (4) L'enveloppe B est destinée à couvrir des besoins imprévus, tels que l'aide humanitaire, l'aide d'urgence et l'aide postérieure à la phase d'urgence, lorsqu'une telle aide ne peut être financée par le budget de l'Union européenne, des contributions à des initiatives d'allègement de la dette convenues au niveau international ainsi qu'un soutien destiné à atténuer les effets des chocs exogènes. L'enveloppe B sera établie selon des mécanismes et procédures spécifiques et, de ce fait, ne fait pas encore partie intégrante de la programmation.
- (5) L'Accord interne entre les représentants des gouvernements des États membres de l'Union européenne, réunis au sein du Conseil, relatif au financement de l'aide de l'Union

européenne au titre du cadre financier pluriannuel pour la période 2014-2020, conformément à l'Accord de partenariat ACP-CE, a été signé le 26 juin 2013. Les projets et programmes respectifs seront mis en œuvre conformément aux règles et procédures visées au règlement de mise en œuvre et au règlement financier du 11^{ème} Fonds européen de développement.

- (6) La Banque européenne d'investissement peut contribuer à la mise en œuvre du présent Programme indicatif national par des opérations financées sur la Facilité d'investissement et/ou sur ses ressources propres, conformément aux articles 2c et 3 du Cadre financier pluriannuel du 11^{ème} FED pour la période 2014-2020.

Fait à, le

Signatures

Pour le Gouvernement
de la République de Guinée-Bissau

Pour la Commission européenne
au nom de l'Union européenne

<nom et titre>

<nom et titre>

TABLE DES MATIERES

Liste des acronymes

Résumé

PROGRAMME INDICATIF NATIONAL

1. Les lignes générales de la réponse de l'UE

1.1. Objectifs stratégiques de la relation de l'UE avec le pays partenaire

1.2. Choix des secteurs

1.2.1. Secteur 1: Consolidation de la gouvernance démocratique

1.2.2. Secteur 2: Développement rural durable

1.2.3. Secteur 3: Santé

2. Aperçu financier (montants indicatifs)

3. Soutien de l'UE par secteur

3.1. Consolidation de la gouvernance démocratique

3.1.1. Objectif général et objectifs spécifiques

3.1.2. Principaux résultats attendus

3.1.3. Indicateurs principaux

3.1.4. Coordination des donateurs et dialogue politique

3.1.5. Engagements financiers et politiques du Gouvernement

3.1.6. Evaluation globale des risques de l'intervention sectorielle

3.2. Développement rural durable

3.2.1. Objectif général et objectifs spécifiques

3.2.2. Principaux résultats attendus

3.2.3. Indicateurs principaux

3.2.4. Coordination des donateurs et dialogue politique

3.2.5. Engagements financiers et politiques du Gouvernement

3.2.6. Evaluation environnementale

3.2.7. Evaluation globale des risques de l'intervention sectorielle

3.3. Santé

3.3.1. Objectif général et objectifs spécifiques

3.3.2. Principaux résultats attendus

3.3.3. Indicateurs principaux

3.3.4. Coordination des donateurs et dialogue politique

3.3.5. Engagements financiers et politiques du Gouvernement

3.3.6. Evaluation globale des risques de l'intervention sectorielle

4. Enveloppe B

5. Mesures d'accompagnement

5.1. Appui à la société civile

5.2. Appui à la coopération Guinée-Bissau/UE

Annexes:

- 1 : Aperçu du pays
- 2a et 2b : Matrice des donateurs présentant les dotations indicatives par secteur
- 3 : Cadre d'interventions sectorielles et indicateurs de performance
- 4 : Calendrier indicatif des engagements
- 5 : Profil genre de la Guinée-Bissau

LISTE DES ACRONYMES

AGIR	Alliance Globale pour l'Initiative Résilience
ANE	Acteurs Non Etatiques
APD	Aide Publique au Développement
APE	Accord de Partenariat Economique
BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
BOAD	Banque Ouest-Africaine de développement
CE	Commission Européenne
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CENFOJ	Contre de Formation Judiciaire
DIP	Dialogue Inclusif Pays
DUE	Délégation de l'Union Européenne
ECOMIB	Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCT	Facilité de Coopération Technique
FED	Fonds Européen de Développement
FMI	Fonds Monétaire International
GAVI	Alliance Globale pour les Vaccins et l'Immunisation
GSAN	Cadre de concertation pour la sécurité alimentaire et la nutrition
H4+	Initiative mondiale des UN et BM pour la santé des mères et des nouveau-nés
IBAP	Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées
IDH	Indice de développement humain
IHP+	International Health Partnership
MICS	Multiple Indicator Cluster Survey
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OS	Objectif Spécifique
PAANE	Projet d'Appui aux Acteurs Non Etatiques
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PALOP	Pays africains ayant pour langue officielle le portugais
PAPED	Programme de l'APE pour le Développement
PDDAA	Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique
PIB	Produit Intérieur Brut
PIMI	Programme Intégré pour la santé Maternelle et Infantile
PNDS	Plan National de Développement Sanitaire
PNIA	Programme National d'Investissements Agricoles
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRP	Priorités Résiliences Pays
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
REMODEC	Projet de Réforme, Modernisation de l'Administration et Décentralisation
SAUDE	Projet d'appui à la santé materno-infantile en Guinée-Bissau
SNU	Système des Nations Unies
TL	Timor Leste
TRANSCRIM	Projet UE de renforcement des capacités nationales contre le crime organisé
UE	Union Européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine

RESUME

Après des années d'extrême fragilité et d'instabilité politique, la Guinée-Bissau a passé un cap en avril et mai 2014 avec l'organisation d'élections libres et crédibles, qui ont permis la restauration de l'ordre constitutionnel. Ce retour à l'ordre constitutionnel et la mise en place d'un premier Gouvernement inclusif ont créé les conditions pour un nouveau départ visant à créer un Etat de droit démocratique moderne et solide qui puisse assurer la stabilité socio-politique du pays, condition préalable au développement durable et inclusif. Sur la base des progrès réalisés par les autorités légitimes pour la consolidation de la démocratie, la primauté du droit et la relance de l'économie, l'UE a levé, en mars 2015, les mesures de l'article 96 de l'accord de Cotonou.

La situation de la Guinée-Bissau reste cependant très fragile. Les principaux défis pour parvenir à une période de stabilité à long terme sont de restaurer l'autorité de l'Etat, de renforcer la primauté du droit et de jeter les bases d'une stabilité socio-politique durable en mettant en œuvre les réformes nécessaires (sécurité, justice, administration publique). Dans le même temps, le gouvernement doit créer les conditions pour promouvoir une croissance économique inclusive et durable grâce à la mise en œuvre du plan de développement du pays « Terra Ranka » sur la base de six axes stratégiques: (1) la paix et la gouvernance; (2) la biodiversité; (3) le développement humain; (4) les infrastructures et le développement urbain; (5) l'environnement des affaires et (6) la croissance.

Les objectifs stratégiques de l'Union européenne (UE) pour le 11^{ème} FED sont:

1. Accompagner la Guinée-Bissau dans le cadre de sa vision à l'horizon 2025 et dans la réalisation du Programme National de Développement (Terra Ranka) 2015-2020, en ciblant particulièrement la création d'un Etat de droit démocratique solide qui puisse assurer la stabilité socio-politique du pays, condition préalable au développement durable et inclusif ;
2. Contribuer à la consolidation de la paix et à la mise en œuvre des réformes pour le renforcement de la gouvernance (gestion des finances publiques, réformes des secteurs sécurité et justice, modernisation de l'administration).
3. Appuyer la population des zones plus défavorisées en matière d'accès aux services sociaux de base et accompagner un développement socio-économique inclusif.

Ces objectifs s'inscrivent également dans le cadre de l'Agenda européen pour le Changement, ainsi que dans l'Alliance Globale pour l'Initiative Résilience (AGIR), lancée en 2012. Ils sont également compatibles avec l' "Agenda 2030" et à ce titre l'UE accompagnera les efforts de la Guinée-Bissau dans le processus de mise en œuvre du plan national en vue de la réalisation des Objectifs de Développement durable.

L'enveloppe bilatérale pour le 11^{ème} Fonds européen de développement (FED), qui s'inscrit dans les priorités stratégiques du pays, est de 128 millions EUR répartis sur trois domaines de

concentration: (1) consolidation de la gouvernance démocratique (2) développement rural durable, (3) santé.

Secteur	Montant indicatif (en millions EUR)	% indicatif du total
Consolidation de la gouvernance démocratique	55	42,9
Développement rural durable	34	26,5
Santé	23	18,0
<i>Mesures d'accompagnement</i>		-
- Appui à la société civile	8	6,3
- Appui à la coopération Guinée-Bissau/UE	8	6,3
Total	128	100

En ce qui concerne les modalités de mise en œuvre de l'aide, sous réserve que les conditions d'éligibilité à l'appui budgétaire soient satisfaites, la mise en œuvre des interventions du PIN pourra se faire via une approche « projet » en complémentarité avec une approche « appui budgétaire » en conformité avec la Communication COM(2011)638 du 13 octobre 2011.

PROGRAMME INDICATIF NATIONAL 11^{ème} FED GUINÉE-BISSAU 2014 - 2020

1. Les lignes générales de la réponse de l'UE

1.1. Objectifs stratégiques de la relation de l'UE avec le pays partenaire

Les relations entre l'Union européenne et la République de Guinée-Bissau datent de 1975, lorsque le pays a adhéré à la première Convention de Lomé. Au long des 40 ans de partenariat l'Union européenne et ses Etats membres se sont engagés au niveau politique, économique et du développement basés sur des valeurs de paix, démocratie et de respect de l'Etat de droit, afin de permettre un développement durable et inclusif.

Malgré des ressources naturelles abondantes, des caractéristiques climatiques favorables et des terres cultivables importantes, la Guinée-Bissau fait partie des pays les plus pauvres au monde avec un Produit intérieur brut (PIB) par habitant de 494 US\$. Un Indice du développement humain (IDH) de 0,396 (PNUD 2013) le classe au rang de 177^{ème} sur 187 pays. Les résultats de l'enquête de pauvreté de 2010¹ indiquent que la pauvreté et l'extrême pauvreté se sont aggravées passant respectivement de 64,7% et 20,8% en 2002 à 69,3% et 33% en 2010. La Guinée-Bissau n'atteindra aucun des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

La Guinée Bissau est aussi un pays fragile confronté à de grands défis de stabilisation socio-politique, lutte contre la pauvreté et croissance économique qui déterminent les objectifs stratégiques de la relation UE – Guinée-Bissau d'ici à 2020. Le pays est aussi très vulnérable aux changements climatiques, en particulier pour ce qui concerne les secteurs de la gestion de l'eau et la production agricole. Cela comporte un ultérieur défi pour la sécurité alimentaire et la santé de la population.

Depuis son indépendance en 1974², le pays a été marqué par une instabilité politique récurrente et présente encore une situation de fragilité due à la faiblesse des institutions de l'Etat. Des périodes de relative stabilité et de croissance ont été suivies de périodes de crise profonde anéantissant les efforts et résultats obtenus. À la suite de la mutinerie militaire qui a eu lieu en Guinée-Bissau en 2010, l'UE a adopté des mesures appropriées au titre de l'article 96 de l'Accord de Cotonou en 2011³, mettant fin à sa coopération avec les autorités de Guinée Bissau. En avril 2012, la situation s'est détériorée en raison d'un coup d'état et de la mise en place d'un gouvernement de transition qui n'a pas été reconnu par l'UE. Par conséquent, jusqu'en 2014, toute l'aide de l'UE a été directement fournie à la population de la Guinée-

¹ ILAP II : Inquérito Ligeiro para Avaliação da Pobreza na Guiné-Bissau II

² La proclamation unilatérale de l'indépendance du pays date du 24 septembre 1973

³ Journal Officiel de l'UE n°L203, 6/8/2011

Bissau par l'intermédiaire d'Organisations Non Gouvernementales (ONG) et d'organisations internationales.

Lors des deux années de transition, la situation socio-économique s'est détériorée significativement avec retards de salaires dans la fonction publique, pertes d'années scolaires, incertitudes sur les campagnes agricoles et sur la commercialisation de la noix de cajou, épidémies de choléra, défaillances graves dans l'approvisionnement d'eau et d'électricité, etc. La fragilité du pays et l'instabilité politique du passé récent ont eu aussi un impact négatif important sur la prestation de services sociaux, notamment la santé et l'éducation, et ont également donné lieu à une croissance économique négative significative au cours des dernières années. En conséquence, les conditions de vie se sont détériorées pour la population dans son ensemble, et plus spécifiquement pour les femmes, les enfants et les groupes vulnérables.

La restauration de l'ordre constitutionnel suite à la tenue des élections crédibles et libres en avril et mai 2014 a offert une opportunité de prendre un nouveau départ et de créer un Etat de droit démocratique solide qui puisse assurer la stabilité socio-politique du pays, condition préalable au développement durable et inclusif. Dans ce contexte, l'UE a suspendu en juillet 2014 les restrictions imposées à la coopération avec la Guinée-Bissau afin d'octroyer aux nouvelles autorités un soutien financier urgent, y inclus à travers un programme d'appui budgétaire.

Lors de la Conférence internationale pour la Guinée-Bissau le 25 mars 2015 à Bruxelles, le Gouvernement a présenté son Plan stratégique et opérationnel 2015-2020 "Terra Ranka". Cette stratégie vise à créer les conditions pour promouvoir une croissance économique inclusive et durable à travers six axes prioritaires: (1) la paix et la gouvernance; (2) la biodiversité; (3) le développement humain; (4) les infrastructures et le développement urbain; (5) le climat des affaires et (6) la croissance. Ce dernier axe sous-tend l'émergence d'une économie diversifiée en 2025, avec quatre secteurs de croissance majeurs: (1) l'agriculture et l'agro-industrie, en se concentrant sur les noix de cajou et riz; (2) la pêche et la pisciculture; (3) le tourisme et (4) l'exploitation minière.

La coordination des interventions et des intentions de financement des donateurs sera réalisée dans le cadre d'un dispositif institutionnel formellement adopté par décret du Conseil des ministres. Sous la tutelle du Ministère de l'Economie et Finances, une cellule est chargée du suivi et évaluation de la mise en œuvre du Plan stratégique et opérationnel, dont les travaux sont régulièrement reportés au Comité de Pilotage Interministériel et à un Comité de Suivi où siègent également les donateurs.

L'approfondissement de la cohésion interinstitutionnelle est un grand défi à relever. La construction des fondations solides de l'Etat préconisées dans "Terra Ranka" dépendra du dialogue inclusif vaste et profond autour de la réforme des secteurs de la Sécurité et de la Justice, de la réconciliation nécessaire après une longue période d'impunité au pays et des nombreuses autres réformes qui devront s'en suivre.

La communauté internationale est unanime sur la nécessité d'aider la Guinée-Bissau à prendre un nouveau départ. Plusieurs partenaires ont annoncé la reprise totale de leur coopération avec la Guinée-Bissau, y compris l'UE, qui a levé les mesures prises au titre de l'article 96 la veille de la conférence⁴. Des promesses de financements pour un montant de 1,4 milliards EUR ont été faites, incluant 160 millions EUR de la Commission européenne et 50 millions EUR de la Banque Européenne d'Investissements (BEI), ce qui souligne l'importance d'une bonne division de travail et recherche de complémentarité. Les contributions des principaux partenaires de la Guinée-Bissau que sont le Portugal, le système des Nations Unies (SNU), la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Ouest-Africaine pour le Développement (BOAD) et la Banque Mondiale (BM) ont été prises en compte dans la formulation du présent Programme Indicatif National 11^{ème} FED, comme elles le seront dans sa mise en œuvre. C'est le cas également des contributions de Timor Leste, de l'UEMOA et de la CEDEAO.

En Guinée-Bissau, trois Etats membres de l'UE sont représentés de façon permanente au niveau d'ambassadeurs : l'Espagne, la France et le Portugal.

Les politiques de pêches et du commerce de l'UE sont également susceptibles de générer des synergies. L'Accord de Partenariat de Pêche UE/Guinée-Bissau, en vigueur depuis 1980 et dont le dernier protocole de mise en œuvre porte sur la période 2014-2017, est cohérent avec le présent Programme Indicatif National, en appuyant une politique durable et responsable de gestion des ressources halieutiques, notamment en prévenant la surexploitation des stocks et en contribuant à la lutte contre la pêche illégale, non réglementée et non déclarée.

Concernant l'Accord de Partenariat Economique entre l'UE et l'Afrique de l'Ouest, des actions compatibles avec le PAPED sont prévues dans ce Programme Indicatif National afin de préparer le passage vers l'entrée en vigueur de l'Accord (appuis indirects au secteur privé; amélioration du climat des affaires).

En outre, la réponse de l'UE aux défis de la Guinée-Bissau pourra être complétée par des actions de la Banque européenne d'Investissement (infrastructures), par le Programme Indicatif Régional Afrique de l'Ouest (tronçons routiers, appui au commerce, biodiversité), le Programme Indicatif Multi-annuel PALOP/TL (gouvernance, développement humain), les Programmes Thématiques (notamment via les allocations "organisations de la société civile" et "autorités locales" pour la Guinée-Bissau) et autres programmes régionaux et intra-ACP.

1.2. Choix des secteurs

La coopération envisagée dans le cadre du 11^{ème} FED est alignée sur la stratégie gouvernementale "Terra Ranka" qui couvre la période 2015-2025, avec une étape intermédiaire en 2020. Elle cible des actions dans les trois secteurs suivants:

⁴ Journal officiel de l'UE n° L88, 1/4/2015

- Consolidation de la gouvernance démocratique
- Développement rural durable
- Santé

Pour une transition réussie de la fragilité vers la résilience, il est important de ne pas négliger d'aborder les aspects de disparités du genre en Guinée-Bissau et de soutenir les actions politiques, législatives, judiciaires et répressives pour garantir le respect des normes adoptées qui favorisent l'égalité entre les hommes et les femmes. La participation des femmes à tous les niveaux de la société est en effet nécessaire pour consolider la paix et la démocratie, ainsi que pour faciliter le processus de construction de l'Etat. Enfin, l'autonomisation économique des femmes est un moteur important de la croissance économique qui doit être accompagnée d'un meilleur accès aux services financiers, aux ressources productives telles que la terre, au commerce et à l'entrepreneuriat. Quant à la santé, il faudra assurer l'égalité d'accès à des services de prévention, de traitement et de réhabilitation de qualité en matière de santé pour les filles et les femmes (y compris la santé sexuelle et reproductive), à l'éducation et aux moyens de subsistance.

À cet égard, les objectifs du nouveau Plan d'Action de Genre *«l'Egalité entre les femmes et les hommes et l'autonomisation des femmes: afin de transformer la vie des jeunes filles et des femmes dans le contexte des relations extérieures de l'Union européenne en 2016-2020»* adopté au mois de octobre 2015, seront pris en compte dans toute action mise en œuvre dans le cadre de ce PIN.

1.2.1. Consolidation de la gouvernance démocratique – Codes DAC: 151

L'axe Paix et Gouvernance représente la toute première priorité du programme "Terra Ranka". Le grand défi du Gouvernement de Guinée-Bissau dans les prochaines années sera de restaurer les fonctions de l'Etat, d'assainir le fonctionnement de ses institutions et de consolider l'Etat de droit en renforçant sa capacité d'exercer pleinement ses tâches régaliennes, en luttant efficacement contre la corruption et l'impunité afin d'assumer sa "redevabilité" citoyenne.

Plus spécifiquement, l'intervention dans ce secteur se concentrera sur:

1.2.1.1. Etat de droit

Le niveau de fragilité des systèmes de justice d'un côté et de sécurité de l'Etat de l'autre, est toujours élevé. Les stratégies connexes de réforme du système de sécurité et de la justice devraient donc être révisées avec soin pour permettre une réflexion plus globale. Le risque de laisser les défis et les tensions politiques non traités est amplifié par les héritages historiques d'ingérence militaire dans la politique avec plusieurs tentatives de coups d'Etat, dont trois réussies, au cours des 40 dernières années. Cette instabilité politique dans un climat d'impunité a constitué un frein majeur au développement du pays.

Le secteur de la sécurité doit donc être réformé profondément de manière à établir une armée professionnelle républicaine, soumise au pouvoir civil et responsable, afin d'assurer la

stabilisation, la gouvernance démocratique et la protection des valeurs fondamentales en Guinée Bissau. Un élément essentiel pour la réussite du futur processus de la réforme sera la capacité de restructurer et redimensionner le poids des forces armées, de démobiliser les éléments excédentaires mais aussi d'écarter les personnes impliquées dans des comportements anticonstitutionnels, criminels ou dans des faits de violence.

L'expérience montre aussi l'importance d'amorcer un processus de réintégration socio-économique des ex-militaires pour assurer la stabilité et la réussite de la démobilisation. Un appui à cette réintégration, notamment par le biais de la formation professionnelle des éléments qui seront démobilisés est envisagé afin d'accompagner le redimensionnement des forces armées. À cet égard, diverses actions de formation ont été identifiées précédemment pour un appui UE, dont la faisabilité et pertinence reste à mettre à jour. En parallèle, UNIOGBIS dressera le profil socio-économique des futurs démobilisés.

Il est nécessaire d'augmenter simultanément la prestation par l'Etat de services à la population au niveau de la sécurité et de la justice, notamment la protection des frontières terrestres et le contrôle de l'espace maritime national, tout en contribuant à résoudre les obstacles politiques. Un processus de consultation et de discussion avec la société au sens large sera donc indispensable afin de renforcer l'appropriation nationale inclusive qui va agir comme un pilier de durabilité de la réforme du secteur de sécurité. La discussion autour de cette réforme a été initiée sous le leadership de la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), avec l'assistance des Nations-Unies, de l'Union Africaine et de l'UE, mais elle n'a pas encore atteint la profondeur nécessaire pour passer à une mise en œuvre conséquente et coordonnée.

Par ailleurs, la présence d'ECOMIB, la mission de stabilisation de la CEDEAO est importante pour la création des conditions de sécurité nécessaires à la mise en œuvre de la réforme du secteur de sécurité. L'UE co-finance depuis juillet 2015 les forces de l'ECOMIB dans le cadre de l'African Peace Facility.

Le Gouvernement a établi un programme de démobilisation des forces armées et policières dont les pensions et les gratifications sont deux éléments centraux. Le gouvernement a créé un "Fonds spécial de pensions" et a demandé aux bailleurs d'y apporter un appui financier. Des appuis techniques restent cependant nécessaires pour formuler, gérer et suivre la mise en œuvre d'une stratégie de réforme plus holistique des services de sécurité, alignée sur la stratégie "Terra Ranka", dont la démobilisation serait un des éléments-clé.

Les réformes nécessaires dans le secteur de la justice sont guidées par le besoin de donner accès à la justice et à la sécurité à tous les citoyens et d'en finir avec le climat actuel d'impunité, résultat d'une mainmise de la politique et de la corruption sur la justice. Aussi le succès de cette réforme nécessitera un effort coordonné des autorités souveraines de l'Etat. A côté de la création de bases légales pour une éventuelle justice de transition pour traiter les divers cas d'impunité du passé, il y a aussi un besoin urgent mettre à jour et d'adapter le cadre légal, y inclus plusieurs législations concernant les droits économiques et sociaux et la gestion des ressources naturelles. Comme dans le passé, l'UE mobilisera pour son appui à la justice plusieurs instruments complémentaires au FED tels que l'Instrument contribuant à la Stabilité

et à la Paix (IcSP), l'Instrument européen pour la Démocratie et les Droits humains (IEEDH) et le Programme thématique d'appui aux Organisations de la société civile.

Les difficultés rencontrées dans le secteur de la justice requièrent des réformes substantielles et exigent une vision et une approche à long terme. La situation d'impunité et la corruption généralisée dans tous les secteurs, dont celui de la justice, de très faibles capacités d'enquête et de poursuites judiciaires, une législation partiellement obsolète (les codes pénal et civil actuellement en vigueur datent respectivement de la période coloniale et de 1993) et une capacité limitée à la mettre en œuvre constituent des éléments déterminants du contexte actuel.

Dans un tel contexte, le blanchiment d'argent et les trafics illégaux de tous types (drogues, bois précieux, armes, personnes, etc.) trouvent un environnement idoine. A ce propos, référence a souvent été faite à la complète perméabilité des frontières terrestres et maritimes (Archipel des Bijagós), mais moins souvent aux fragilités institutionnelles. Il est donc important de contribuer au renforcement des capacités des agences nationales responsables pour la gestion des frontières et l'application de la loi.

Pour y faire face au crime organisé, les capacités sont en général très limitées, les infrastructures délaissées et les conditions de service paupérisées.

Par ailleurs, la majorité de la population n'a pas accès à la justice. Pour remédier à cette situation, le Gouvernement, avec l'appui du PNUD et suite à un vaste processus de consultation, a défini un programme national pour le secteur de la justice de quatre ans qui vise à construire un système de justice indépendant, transparent et efficace et à fournir à la population un meilleur accès à la justice. Le programme comprend cinq secteurs d'intervention: (i) l'indépendance, (ii) la gestion efficace du système judiciaire, y compris la lutte contre l'impunité, (iii) les ressources humaines (y compris la formation) et les infrastructures, (iv) le cadre juridique et (v) l'accès à la justice. En fonction notamment de l'opportunité politique, l'UE pourra apporter son appui au Gouvernement pour la mise en œuvre des activités les plus pertinentes de ce programme.

Les actions dans ce secteur seront complémentaires aux projets financés sur IcSP comme par exemple UE-TRANSCRIM, qui vise le renforcement des capacités nationales d'investigation de crimes organisés transnationaux et des mécanismes de collaboration entre unités de lutte contre le crime au niveau régional.

1.2.1.2. Bonne gouvernance économique

Après les élections d'avril-mai 2014, l'UE a appuyé le Gouvernement légitimement élu avec un premier "*State Building Contract*" ("Programme de Consolidation de l'Etat") qui avait comme objectif principal de restaurer le fonctionnement de l'Etat, accroître sa capacité financière, stabiliser le cadre macroéconomique et faciliter le processus de transition vers le développement et la bonne gouvernance démocratique. Ainsi, le programme, composé d'appui budgétaire et d'assistance technique (20 millions EUR), contribue substantiellement au rétablissement des fonctions essentielles de gestion des finances publiques, au

renforcement de la comptabilité publique et de la reddition des comptes ainsi qu'à l'amélioration de la transparence budgétaire. D'ailleurs, il a contribué à la reprise de la fourniture d'un niveau minimal de services de base à la population. L'effet levier de cette intervention a en outre amené à l'octroi par le Fonds Monétaire International (FMI) d'une Facilité de crédit rapide en novembre 2014 (5,24 millions US\$) suivie d'une Facilité élargie de crédit (environ 23 millions US\$ sur trois ans) en juillet 2015. La Banque africaine de Développement a également décidé en mai 2015 de l'octroi d'un appui budgétaire d'urgence (5 millions UC).

Malgré les bons résultats obtenus, le cadre institutionnel continue d'être caractérisé par une grande fragilité. Le renforcement de la gestion macro-économique et de la gestion des finances publiques continue donc à être essentiel afin de garantir les fonctions vitales de l'Etat et d'accroître sa capacité à fournir les services de base à la population.

Dans le cadre du 11^{ème} FED, l'Union européenne capitalisera sur l'expérience acquise et continuera d'accompagner les efforts du Gouvernement pour garantir la stabilisation du cadre macroéconomique et le renforcement des capacités de gestion macro-économique du pays, avec l'objectif de restaurer la durabilité des équilibres budgétaires et extérieurs. Une attention particulière sera donnée à la réduction des facteurs d'instabilité macroéconomique, notamment la faible performance des régies de recettes et l'absence de diversification économique, ainsi qu'à la nécessité de disposer de données statistiques fiables et organisées.

Les efforts viseront à accroître la capacité financière du Gouvernement à travers l'appui budgétaire et, en parallèle, à travers un soutien à la mobilisation de ressources intérieures, afin de permettre la mise en œuvre des politiques publiques en faveur de la croissance et des secteurs sociaux. L'augmentation de l'efficacité des services et une meilleure maîtrise de la dépense resteront les deux priorités de court terme, avant d'envisager une réforme de la fiscalité dans le moyen terme.

L'UE soutiendra le renforcement des capacités de prévision et gestion du cadre macroéconomique et l'adaptation conséquente des politiques fiscales et budgétaires, ainsi qu'une meilleure gestion des ressources extérieures et de la dette.

Elle continuera également d'appuyer la réforme de la gestion des finances publiques, avec une attention particulière pour la transparence et la redevabilité dans la gestion de ressources publiques, y compris la bonne gestion du patrimoine de l'Etat, y inclus le patrimoine routier, et à une programmation/coordination des investissements qui soit en ligne avec les objectifs stratégiques du pays au lendemain de la Conférence internationale pour la Guinée-Bissau de mars 2015.

Le renforcement et la diversification de l'économie passent également par le développement du secteur privé. Or, en Guinée-Bissau le potentiel de développement du secteur privé est miné à la base par de fortes contraintes: accès aux capitaux presque inexistant, capacités limitées des ressources humaines, inefficacité et incertitude judiciaire. La lourdeur administrative, les taxes élevées ainsi que la corruption répandue découragent la création d'entreprises et incitent la plus grande partie des entrepreneurs à rester au dehors du secteur formel. Par ailleurs, les entrepreneurs nationaux et étrangers n'ont pas accès à des

informations claires et fiables, ce qui augmente l'incertitude et décourage particulièrement les investissements étrangers légitimes.

L'UE, notamment à travers le programme régional Afrique de l'Ouest, soutient l'action du gouvernement en vue de favoriser un environnement plus propice à l'investissement. Ce soutien pourrait concerner l'amélioration du climat des affaires via l'amélioration du cadre législatif et réglementaire, la fiscalité des entreprises et la modernisation du système fiscal en général ainsi que l'amélioration de la formation professionnelle.

Ce soutien contribuera au renforcement et à la diversification d'une économie structurellement très faible et vulnérable aux termes de l'échange en vue de déclencher son potentiel de développement et d'assurer des sources de revenu stables pour l'Etat. Les interventions seront réalisées en coordination avec les autres acteurs actifs dans le secteur, notamment la CEDEAO (réhabilitation des casernes, gratifications), le Peace Building Fund des NU (contribution au Fond des pensions) et le Brésil (formation des policiers). D'autres bailleurs bilatéraux, comme le Maroc et le Portugal, ont exprimé leur intérêt de soutenir le secteur sans avoir défini des priorités.

1.2.1.3. Réforme de l'administration publique

Le surdimensionnement de l'administration publique civile et militaire (15/1.000 habitants, loin du ratio moyen de l'UEMOA : 7/1.000 habitants) est connu, ainsi que sa faible performance résultant du manque d'organisation et de motivation, ainsi que de déficiences dans la formation des cadres. La sélection et la carrière des cadres de l'administration publique n'obéissent pas à des critères basés sur les qualifications et l'expérience mais plutôt à l'ingérence de critères politiques. La standardisation des procédures administratives et leur diffusion parmi les usagers est nécessaire pour rendre l'administration publique plus accessible aux citoyens.

Dans ce cadre, l'appui de l'Union européenne se concentrera sur la préparation de politiques publiques, surtout dans les domaines où leur définition est le plus en retard, sur la modernisation de la fonction publique, sur la gestion transparente des ressources humaines, le renforcement de capacités et le renforcement des structures de suivi et de contrôle interne et externe de l'administration.

Par ailleurs, l'évolution du secteur privé dépend aussi en partie de la transformation du secteur public. L'administration publique doit être disciplinée et renforcée avec une réduction du niveau de corruption. Elle (y inclus les services de sécurité) doit être réorganisée, son effectif considérablement réduit et ses compétences améliorées. La transparence de gestion et l'augmentation des ressources fiscales sont indispensables pour l'entretien de l'infrastructure publique vitale, pour payer des salaires dignes à l'administration publique, notamment afin de lutter contre l'une des causes de la corruption dans le secteur public, et pour augmenter la confiance du secteur privé pour qu'il effectue les investissements nécessaires pour accélérer la croissance économique et sortir de la fragilité économique et de l'incapacité de réagir aux nombreuses situations d'urgence.

Par un appui aux fonctions essentielles de l'administration publique, l'Union européenne accompagnera les efforts du Gouvernement pour garantir les fonctions vitales de l'Etat, visant en particulier la paix et la gouvernance, la redevabilité vers les citoyens, ainsi que les services de base à la population. Le 11^{ème} FED permettra ainsi la poursuite de programmes de réformes de l'administration déjà partiellement appuyés sous le 9^{ème} FED (PARAP, PARSS, PAOSD) et dont la continuité avait été pré-identifiée sous le 10^{ème} FED (PARACEM, PROJUS).

1.2.2. Secteur 2: Développement rural durable – Codes DAC: 43040; 41010

Le deuxième secteur de concentration du Programme Indicatif National 11^{ème} FED s'intègre dans les priorités de la stratégie nationale "Terra Ranka".

Dans un contexte caractérisé par une population majoritairement rurale (60,4% en 2009⁵), un taux de pauvreté élevé, des indicateurs de développement socio-économique parmi les plus faibles au monde et une très faible diversification économique, qui représente un véritable défi pour l'accès à l'emploi et la réduction de la pauvreté, le développement rural durable présente un fort potentiel d'impact en termes de croissance économique inclusive, de réduction de la pauvreté et de développement humain; il est proposé comme second secteur de concentration.

L'agriculture représentait 45% du PIB en 2012 et reste l'activité économique dominante d'environ 80% de la population. L'économie rurale, peu monétarisée et diversifiée, dépend essentiellement de la noix de cajou qui assure également la plus grande partie des ressources financières de l'Etat (représentant plus de 80% des exportations) et des revenus monétaires des agriculteurs. Le pays présente un déficit net de céréales (36%) et importe régulièrement plus de la moitié de ses besoins en riz, autrefois une culture d'exportation. Les autres cultures vivrières, malgré leur potentiel nutritionnel et socio-économique important, jouent toujours un rôle secondaire dans le secteur agricole en général ainsi que dans la diète de la population.

Des capacités de résilience et d'adaptation insuffisantes et une forte dépendance par rapport aux ressources naturelles rendent la population extrêmement vulnérable aux effets des changements climatiques.

L'insuffisance des infrastructures constitue un obstacle au développement économique ainsi qu'au développement humain. En particulier, les aménagements hydro-agricoles sont dans un état de délabrement avancé, ce qui nuit au développement de l'agriculture en général et en particulier à l'objectif annoncé dans le plan "Terra Ranka" d'autosuffisance en riz en 2020. La dégradation ou l'absence d'infrastructures adéquates, parfois liées à une gestion déficiente, expliquent les faibles taux d'accès à l'eau potable (50% en zone rurale contre 84 dans les villes) et à l'électricité (presque inexistant en zone rurale, 19% en moyenne nationale).

L'intervention de l'UE visera donc à favoriser une croissance socio-économique durable et inclusive dans les zones rurales, de manière cohérente avec le plan stratégique et opérationnel

⁵ Recensement national 2009, Instituto Nacional de Estadística

du Gouvernement. Ce dernier entend en effet promouvoir et valoriser pleinement le potentiel agricole du pays.

L'intervention dans ce second secteur de concentration reposera également sur le capital d'expérience, de connaissances et d'instruments accumulés jusqu'à présent. Ainsi, dans un passé récent, l'UE a mis en œuvre des interventions axées sur l'amélioration de la gouvernance territoriale, le désenclavement des zones de production, l'intensification et la valorisation de la production agricole, l'appui à la filière riz, la formation professionnelle ainsi que la réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Plusieurs actions couronnées de succès financées par l'UE ont testé et approfondi des modèles de gestion décentralisée (partenariats public-privé et concessions public-associatif), pour la desserte de services publics d'eau et d'électricité.

Un accent particulier sera porté sur les principales filières de production agricole dont la filière rizicole, la participation des petites et moyennes entreprises dans les activités économiques, l'accès à des services de base (eau, assainissement et énergie) décentralisés et fiables, le désenclavement des zones de production, le développement des compétences dans les secteurs productifs, y compris à travers le développement de la recherche et innovation dans ce domaine, tout en assurant une gestion rationnelle des ressources naturelles et la prise en compte des effets du changement climatique. Tout en contribuant au développement socio-économique du pays, ce choix permettra aussi d'améliorer la sécurité alimentaire et de réduire la malnutrition et, partant, d'améliorer la santé et les conditions de vie des populations dans les zones rurales.

En complément de ces interventions, l'Union européenne mobilisera les instruments financiers disponibles (programmes régionaux et programmes thématiques) pour appuyer la mise en œuvre de la stratégie nationale de protection de la biodiversité et de la prise en compte des effets du changement climatique, réduisant de ce fait la vulnérabilité des communautés et des écosystèmes.

En termes de stratégie, l'intervention prendra en compte les orientations des Priorités Résilience Pays - AGIR (PRP-AGIR) de la Guinée-Bissau, elles-mêmes résultat d'un processus de dialogue qui a débuté à Cotonou (Bénin) en 2012 et s'est prolongé en Guinée-Bissau durant l'année 2014 et 2015. Ce Dialogue Inclusif et Participatif (DIP) fait suite à l'adhésion de la Guinée-Bissau en avril 2014 à l'alliance AGIR. A partir d'un diagnostic de la situation en Guinée-Bissau, le document présente un cadre stratégique dans une perspective de lutte contre la pauvreté dans le pays. Les lignes prioritaires du PRP-AGIR Guinée-Bissau concernent (i) la protection sociale des couches vulnérables, (ii) l'appui aux filières de production, (iii) le renforcement des capacités des organisations paysannes et des structures d'appui à la production, (iv) le renforcement de l'appareil statistique national et du dispositif de prévention des crises, et (v) le développement des activités de création d'emplois et génératrices de revenus. Le document PRP-AGIR illustre bien les liens étroits entre développement rural et biodiversité.

La diversification économique et l'augmentation de la compétitivité dans les zones rurales peut contribuer à améliorer la position de la Guinée-Bissau dans le marché international des

produits agricoles et de produits transformés afin d'augmenter les retombées potentielles du commerce et de l'intégration régionale.

Priorité sera donnée à des actions ayant un impact direct et mesurable sur la résilience, les conditions de vie et le niveau de revenu des populations les plus vulnérables.

1.2.3. Secteur 3: Santé – Code DAC: 12110

Le troisième secteur de concentration du Programme Indicatif National 11^{ème} FED correspond à l'axe "développement humain" de la stratégie nationale "Terra Ranka".

La Guinée-Bissau présente une situation préoccupante en matière de santé avec des niveaux de mortalité élevés, quelle que soit la catégorie de population considérée. Les indicateurs OMD continuent à être très peu performants (mortalité infanto-juvénile 89/1.000 et 900 décès maternels/100.000 naissances vivantes en 2014⁶. En plus de présenter des taux de mortalité maternelle et infantile élevés, la Guinée-Bissau présente une faible proportion de femmes utilisant la contraception. En effet, en 2013, le pourcentage de femmes utilisant la contraception dans les pays les moins avancés était de 36 %, alors que ce pourcentage en Guinée-Bissau est seulement de 14 %, proche de celui de ses voisins (15 %)⁷.

Les difficultés à prévenir des épidémies récurrentes (choléra, rougeole, etc.) est symptomatique de la faiblesse du système de santé. Ceci est dû en grande partie à des problèmes structurels tels que :

- Le sous-financement du système public de santé malgré les récents efforts du Gouvernement (10% du budget national 2015 est affecté au secteur de la santé) ;
- Une gestion peu efficace des ressources humaines et matérielles (bas salaires, personnel peu qualifié et souvent en rotation, faibles flux financiers vers les structures périphériques, accès insuffisant aux médicaments, etc.) ;
- Services de mauvaise qualité (éloignement des structures de santé, matériels de santé défectueux ou périmés, accès extrêmement limité à l'eau et à l'énergie, équipement biomédical insuffisant ou absent, etc.).

Par ailleurs, le leadership et les capacités institutionnelles du ministère restent faibles et la coordination inter et intra sectorielle est fragmentée et peu efficace.

La récente épidémie du virus Ebola dans la région a notamment servi de rappel aux autorités de veiller à des systèmes de santé solides, résilients et intégrés, capables de répondre aux menaces d'épidémies récurrentes et nouvelles tout en améliorant l'accès des populations, surtout des plus vulnérables, à des services de santé de qualité et à prix abordable. La Guinée-

⁶ Source: Multiple Indicator Cluster Surveys 5 (MICS 5), UNICEF, 2014

⁷ World Contraceptive Patterns 2013 (UN report)

Bissau devra être capable d'appliquer pleinement le Règlement sanitaire international (2005) et d'améliorer sa capacité de réponse aux situations d'urgence.

L'instabilité politique et économique du pays a rendu difficile la mise en œuvre du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS II, 2008-2017). Pour cette raison, le gouvernement propose la mise à jour et la mise en œuvre effective du PNDS II et une augmentation de la contribution du budget de l'Etat au secteur de la santé, financé jusqu'à présent par l'aide extérieure à hauteur de plus de 90%. Désormais le Gouvernement a décidé de consacrer 10% du budget total de l'Etat et 15% de son budget de fonctionnement au secteur de la santé.

D'autres priorités de santé publique, identifiées par le programme gouvernemental, incluent la mise en œuvre de la gratuité des consultations pour les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les personnes âgées; l'amélioration de la santé reproductive et de la couverture vaccinale et la mise en œuvre d'une politique et réformes des ressources humaines affectées à la santé. Le "Fundo autónomo" établi à cet effet est abondé en ce moment par les bailleurs mais devrait à moyen terme être intégré dans le budget de l'Etat. L'institutionnalisation de ce Fonds est un défi que l'UE envisage de contribuer à relever.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'enveloppe B du FED, l'UE a contribué significativement à l'appui au secteur de la santé en Guinée-Bissau par la mise en œuvre de plusieurs projets axés sur l'amélioration de la santé maternelle et infantile, l'accès aux services de santé chez les populations vulnérables, la relance du dialogue et la coordination du secteur santé et la prévention et le niveau de préparation relatif au virus d'Ebola. Il est proposé que sous le 11^{ème} FED, les interventions de l'UE appuient la mise en œuvre de la politique et du plan de développement du secteur sanitaire en cours de révision. L'importance d'un développement des capacités nationales dans le domaine de la S&T et de la recherche liés au secteur de la santé seront également pris en compte.

2. Aperçu financier (montants indicatifs)

Secteur	Montant indicatif (en millions EUR)	% indicatif du total
Consolidation de la gouvernance démocratique	55	42,9
Développement rural durable	34	26,5
Santé	23	18,0
<i>Mesures d'accompagnement</i>		-
- Appui à la société civile	8	6,3
- Appui à la coopération Guinée-Bissau/UE	8	6,3
Total	128	100

3. Soutien de l'UE par secteur

3.1. Consolidation de la gouvernance démocratique (montant indicatif : 55 millions EUR)

Un premier Programme de consolidation de l'Etat, d'un montant de 20 millions EUR, a déjà fait l'objet d'une Convention de financement, signée le 29 octobre 2014, apportant un soutien financier urgent dont les autorités issues des élections avaient besoin pour assurer les fonctions essentielles de l'Etat et fournir des services sociaux de base à la population.

Le montant indicatif encore disponible pour ce secteur est donc de 35 millions EUR.

3.1.1. L'objectif général et les objectifs spécifiques poursuivis seront les suivants:

Objectif général : *Contribuer à la stabilité et à la consolidation de la gouvernance démocratique et économique à travers une prestation accrue de services publics, du renforcement de l'Etat de Droit et de la mise en œuvre d'une réforme complète et réelle du secteur de sécurité.*

Les **objectifs spécifiques (OS)** sont :

OS 1: Améliorer l'efficacité des politiques publiques et la gestion transparente des ressources humaines et des moyens de l'Etat.

OS 2: Contribuer à la définition et mise en œuvre de la stratégie nationale de Réforme du Secteur de Sécurité en appuyant la restructuration des services de sécurité et leur soumission au contrôle civil afin de renforcer la sécurité humaine et la stabilité du pays.

OS 3: Renforcer la prééminence du droit et le système judiciaire à travers un accès accru à la justice formelle, un cadre juridique mis à jour, le renforcement des capacités des institutions judiciaires, de leur efficience et de leur indépendance.

3.1.2. Pour chacun des objectifs spécifiques, les principaux résultats attendus sont:

OS 1: **Améliorer l'efficacité des politiques publiques et la gestion transparente des ressources humaines et des moyens de l'Etat.**

Résultat 1.1: La préparation et l'exécution des politiques publiques est rendue plus efficace, surtout dans les secteurs sociaux (tels que l'éducation et la santé).

Résultat 1.2: L'administration publique est renforcée grâce à une politique plus moderne et transparente de gestion de ressources humaines et de formations adéquates et garantit la prestation de services de base aux citoyens, en particulier aux plus vulnérables.

Résultat 1.3: L'efficacité de la gestion budgétaire et financière de l'État (mobilisation des ressources domestiques, programmation et exécution) en ligne avec les objectifs stratégiques du pays est améliorée et les fonctions essentielles de gestion, suivi et contrôle des finances publiques sont renforcées.

OS 2: Contribuer à la définition et mise en œuvre de la stratégie nationale de Réforme du Secteur de Sécurité en appuyant la restructuration des services de sécurité et leur soumission au contrôle civil afin de renforcer la sécurité humaine et la stabilité du pays.

Résultat 2.1: Le processus de redimensionnement (diminution), restructuration et soumission des services de sécurité au contrôle civil est consolidé sur base d'une stratégie nationale de RSS régie par un cadre législatif adéquat qui incorpore aussi la formation professionnelle et la réinsertion des démobilisés.

Résultat 2.2: Les capacités opérationnelles du Gouvernement pour assurer la sécurité interne, notamment en améliorant la gestion et le contrôle des frontières terrestres et maritimes, y inclus la zone économique exclusive, et en contrôlant la prolifération d'armes légères et de petit calibre (ALPCs), sont renforcées.

OS 3: Renforcer la prééminence du droit et l'accès à une justice fiable et indépendante pour tous les citoyens.

Résultat 3.1: Les capacités et moyens, notamment ceux de la police judiciaire, pour lutter contre la corruption, l'impunité et les crimes transnationaux sont renforcés ainsi que la coordination entre les acteurs de la chaîne pénale.

Résultat 3.2 : Le cadre juridique et administratif de la justice est mis à jour, pour les secteurs d'intervention identifiés, et les capacités des institutions et personnels judiciaires sont renforcées afin de rendre la justice plus accessible, efficace et indépendante.

3.1.3. Pour chaque résultat mentionné ci-dessus, les indicateurs principaux sont repris dans le cadre d'intervention sectorielle en annexe 3.

3.1.4. La coordination des donateurs et le dialogue politique

Le dispositif de coordination entre le Gouvernement et partenaires, instauré pour l'organisation de la Conférence internationale de mars 2015, est maintenu, permettant un dialogue soutenu. La déclinaison de ce cadre de pilotage en groupes sectoriels est en train de se mettre en place.

L'ensemble des questions pertinentes à la consolidation de l'Etat de droit seront abordées lors du dialogue politique institutionnalisé (Article 8 de l'Accord de Cotonou) mené par la Délégation de l'UE et les Etats membres auprès du Gouvernement de Guinée-Bissau.

Etat de droit: Les principaux partenaires techniques et financiers en appui à la réforme du secteur de la sécurité sont la CEDEAO, le Portugal et le Brésil. Timor Leste et les Nations Unies (à travers le "Peace-Building Fund") ont aussi exprimé leur volonté d'y participer. En matière de justice, le PNUD a élaboré un programme d'appui d'un an au Ministère de la Justice pour renforcer ses capacités de pilotage et coordination de la mise en œuvre de la réforme de la justice. L'ensemble des partenaires a participé à l'analyse de ce programme d'appui. Le comité de pilotage des réformes de défense, sécurité et justice s'est réuni pour la première fois en juin 2015, avec la présence des trois ministres de tutelle et du Ministre de

l'économie et finances, pour une présentation notamment par la CEDEAO sur le fonds spécial de pensions. En outre, depuis octobre 2014, un groupe de travail conjoint sur la RSS, composé de représentants de l'Union africaine, UE et Etats-membres, autres pays, CEDEAO et UNIOGBIS, se réunit tous les 3-4 mois en vue de la coordination des donateurs dans ce secteur. De fait, cette coordination reste fragile et se limite à un échange sélectif d'informations. La Délégation en devenant un bailleur important dans le secteur jouera un rôle clé dans l'amélioration de la coordination.

Gouvernance économique: L'UE est le principal partenaire technique et financier en appui à l'assainissement de la gestion des finances publiques, en collaboration étroite avec le Fonds Monétaire International (FMI), la Banque mondiale et la BAD. L'évolution des finances publiques fait l'objet d'un suivi régulier dans le dialogue mené par le FMI, ainsi que dans le groupe thématique des bailleurs de fonds pour l'appui budgétaire, de façon à assurer la cohérence des réformes avec les priorités respectives et à assurer la complémentarité des interventions. Les autorités nationales, notamment le Ministère de l'Economie et Finances, travaillent en toute transparence avec l'UE et les autres partenaires.

Réforme de l'administration: À travers le projet REMODEC ("Reforma, Modernização, Descentralização") prévu pour la période 2012-2015, le PNUD a appuyé l'établissement d'un diagnostic institutionnel du Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative, ainsi qu'une stratégie de renforcement de capacités et une proposition de plan d'action. Ces documents ont été présentés aux partenaires en juin 2015 dans le cadre d'un séminaire de validation nationale. Il est ainsi proposé de développer un programme unique, global et intégré de modernisation de la réforme administrative, y compris des mesures relatives au processus de décentralisation.

La matrice des interventions par donateur se trouve à l'annexe 2.

3.1.5. Les engagements financiers et politiques du Gouvernement

Quant à la gouvernance économique, le Gouvernement prend l'engagement de réaliser les actions prioritaires comme défini dans le programme de réformes urgentes de Gestion des Finances Publiques. Ce programme sera recadré dans une perspective de moyen terme ce qui permettra à tous les partenaires d'identifier les principaux besoins dans ce secteur. Par ailleurs, le gouvernement a renforcé dans le budget de l'Etat de 2015 les dotations budgétaires pour les secteurs de l'éducation et de la santé, ce qui a permis d'augmenter les dépenses liées à la provision de biens et services dans ces secteurs. Le Gouvernement s'engage à continuer cette approche de renforcement des dotations budgétaires pour les secteurs sociaux.

Concernant le secteur de la justice, le Gouvernement a développé et présenté, sur base de larges consultations, un programme détaillé de quatre ans appelé "Programa Nacional de Modernização da Justiça" pour réformer le système de justice de façon à le rendre indépendant, transparent et efficace. Le Gouvernement prend un engagement de mettre en œuvre la réforme de la justice et de la financer de 4% (1,4 millions EUR) du total du

programme détaillé, budgétisé en 36,4 millions EUR pour 2015-2019. Dans cette stratégie de réforme du secteur de la justice, le Gouvernement mettra en œuvre des mécanismes de justice transitoire, en incluant un focus sur la justice réparatrice pour remédier des situations d'impunité en raison de l'inaction ou de l'inefficacité de la justice formelle. Cependant, la fragilité structurelle de la gouvernance du pays n'autorise aucune certitude sur l'engagement réel et à long terme du gouvernement à réformer ce secteur très sensible.

Quant à la réforme du secteur de sécurité, le gouvernement s'engage à adopter et mettre en œuvre un plan stratégique et opérationnel qui puisse permettre une réforme approfondie des forces armées et de la police. Un projet de plan a déjà été développé et présenté lors de la mission de l'Union africaine de mars 2015, qui a constaté, pour les forces de police, que plusieurs activités de planification, organisation et emploi sont mises en œuvre dans le cadre du Concept stratégique de sécurité existant et avec l'appui de partenaires tels que le Brésil, le Portugal et UNIOGBIS. Bien que de nombreux éléments qui concernent l'avenir des forces armées soient encore en discussion (le Concept stratégique de Défense nationale et la Loi organique de l'État-major général des Forces armées sont encore en projet), un décret-loi instituant un Fonds de Pensions et Gratifications pour la démobilisation d'effectifs militaires et policiers a été approuvé par le Conseil de Ministres (26 février 2015) et promulgué par le Président de la République. Le Gouvernement a annoncé une contribution de sa part de 10% du budget nécessaire pour le fonds de pensions et gratifications, soit 8,32 MUSD.

En parallèle au plan de démobilisation des forces de sécurité et défense, la commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre (ALPCs) du Ministère de la Défense a présenté un plan d'action national 2015-2020, qui constitue un complément important à la démobilisation et contribuerait à la réduction de l'insécurité.

Finalement, des initiatives pour le dialogue et réconciliation nationale sont en cours, comme par exemple, la commission créée par l'Assemblée nationale populaire, et devront être poursuivies.

3.1.6. L'évaluation globale des risques de l'intervention sectorielle

Il faut souligner d'emblée que tout programme de réforme en Guinée-Bissau, quel que soit le secteur, se heurte aux risques suivants:

- L'instabilité politique est récurrente et les gouvernements sont éphémères.
- La résistance au changement et les faibles capacités techniques s'opposent à des réformes institutionnelles en profondeur. Une forte volonté politique couplée à un pilotage stratégique et opérationnel peut surmonter ces résistances.
- Le risque de corruption et de fraude est permanent et concerne toutes les institutions et tous les acteurs.

- L'absence de coordination entre les bailleurs et la compétition entre agences de mise en œuvre affaiblit les capacités de formuler et de réaliser les réformes.

Pour ce qui concerne le secteur de la consolidation de la gouvernance démocratique, les risques suivants spécifiques peuvent être identifiés:

- Un manque de volonté politique, ou la résistance de certains secteurs, peuvent entraîner un ralentissement des réformes.
- Le non-respect de l'indépendance du pouvoir judiciaire de l'exécutif affaiblit la crédibilité du pays et de ses élites.
- L'incapacité (ou le manque de volonté) du Parlement de surveiller l'exécutif empêchent de fait l'exercice de la démocratie.
- Le pouvoir du crime organisé et sa collusion avec les pouvoirs politiques et économiques, conséquence d'années d'impunité et du manque de moyens de l'Etat pour exercer sa souveraineté sur son territoire, font obstacle à la réforme de la sécurité et de la justice.
- Le cadre juridique reste insuffisant en ce qui concerne les droits de l'homme et les libertés fondamentales et l'accès à la justice, ainsi que la lutte contre la corruption, et les questions structurelles liées à la surveillance et à l'application des lois ne sont pas résolues.
- La faible capacité des ressources humaines de la fonction publique réduit l'impact du processus de réforme de la gestion des finances publiques et celui de la justice.
- La forte vulnérabilité du pays par rapport aux termes de l'échange et aux chocs climatiques amène à une subite détérioration du cadre macroéconomique.
- La perception du risque-pays reste élevée et décourage l'investissement privé, en réduisant les ressources domestiques et la capacité financière de l'État.

Pour limiter les risques, l'UE maintiendra un dialogue politique sectoriel, tout en renforçant la coordination avec les autres partenaires y compris des organisations de la société civile, veillera au respect des conditions d'éligibilité de l'aide budgétaire et aux progrès faits dans la gestion des finances publiques, et pourra mettre à disposition du pays de l'assistance technique stratégique.

3.2. Développement rural durable (montant indicatif : 34 millions EUR)

3.2.1. L'objectif général et les objectifs spécifiques poursuivis seront les suivants:

Objectif général: *Favoriser une croissance socio-économique durable et inclusive dans les zones rurales pour réduire la pauvreté, la malnutrition et la vulnérabilité aux impacts du changement climatique.*

Les objectifs spécifiques (OS) sont:

OS1: **Accroître la production agricole de manière durable, des points de vue environnemental, économique et social, et promouvoir la diversification économique, la génération de revenus et la création d'emplois dans les zones rurales.**

Résultat 1.1: Les principales filières de production sont renforcées (en particulier la filière riz), les marchés sont approvisionnés et de nouveaux débouchés commerciaux sont créés.

Résultat 1.2: Les capacités d'adaptation des communautés et la résilience des agro-écosystèmes face aux changements climatiques sont renforcées et le maintien de la biodiversité est assuré.

Résultat 1.3: La participation des petites et moyennes entreprises et du secteur associatif dans les activités économiques et l'accès aux biens et services (notamment d'eau, d'assainissement et d'énergie) dans les zones rurales sont augmentés.

OS2: **Améliorer la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel.**

Résultat 2.1: La disponibilité, l'accès et la consommation des familles, en particulier les femmes et les enfants, à des aliments variés et de haute teneur nutritionnelle est augmentée.

3.2.3. Pour chaque résultat mentionné ci-dessus, les **indicateurs** principaux sont repris dans le cadre d'intervention sectorielle en annexe 3.

3.2.4. La coordination des donateurs et le dialogue politique

En matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, le chef de file sectoriel était jusqu'à présent la coopération espagnole, mais compte-tenu de la fin de la coopération bilatérale entre l'Espagne et la Guinée-Bissau (juin 2014), ce rôle a été repris par la FAO. La coordination sectorielle, voire intersectorielle, est relativement efficace compte-tenu du très faible nombre d'acteurs présents en Guinée-Bissau. De plus, il existe un cadre de concertation sécurité alimentaire et nutrition (GSAN) toujours actif. Il faut noter que le Programme National d'Investissements Agricoles (PNIA) a été révisé et complété fin 2013, sous l'impulsion de la FAO, afin d'inclure notamment les problématiques de résilience, de nutrition et les risques de catastrophes. Dans le cadre de l'initiative AGIR, la coordination institutionnelle du PRP-

AGIR8 est placée sous l'autorité directe du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, assisté par le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural ainsi que celui de la Santé.

3.2.5. Les engagements financiers et politiques du Gouvernement

Après les élections de 2014, le Gouvernement de la Guinée-Bissau s'est donné pour priorité de lever les contraintes et insuffisances structurelles du secteur agricole, en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers dont l'UE. Il vise ainsi à développer son vaste potentiel de production agricole, à réduire la pauvreté et à renforcer la sécurité alimentaire. Le Gouvernement prend l'engagement de s'attaquer aux causes structurelles des crises alimentaires et nutritionnelles qui affectent la résilience des ménages vulnérables et des populations rurales. L'objectif global visé en Guinée-Bissau est d'accélérer la croissance agricole de 6% par an afin de réduire la pauvreté et de parvenir à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le Gouvernement dépend fortement de ses partenaires pour arriver à atteindre son objectif.

L'agriculture domine l'économie avec 49% du PIB, plus de 80% des recettes d'exportation, et 80% des emplois directs et indirects. Le pays détient un potentiel rizicole important, et pourtant seules 50% des terres cultivables sont exploitées et la productivité est faible. Le Gouvernement affirme son ambition d'atteindre l'autosuffisance en riz en 2020 et d'appuyer les principales chaînes de valeur qui constituent de véritables leviers de développement.

La politique agricole est portée par le Programme national d'investissement du secteur agricole (PNIA 2013), qui suit les orientations du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) et celles du NEPAD. Il a pour but d'accélérer la croissance agricole, de réduire la pauvreté et de parvenir à la sécurité alimentaire et nutritionnelle à partir de 4 piliers: (i) accroître de façon durable les superficies cultivées et desservies par des systèmes fiables de maîtrise de l'eau, (ii) améliorer les infrastructures rurales et les capacités commerciales pour faciliter l'accès aux marchés, (iii) augmenter les approvisionnements en produits alimentaires, réduire la famine, et améliorer les stratégies et palliatifs en cas d'urgence alimentaire et (iv) améliorer la recherche agricole, l'adoption et la diffusion des technologies.

3.2.6. En termes d'évaluation environnementale, le document stratégique « Terra Ranka » représente le document le plus récent.

3.2.7. L'évaluation globale des risques de l'intervention sectorielle

- Gouvernance locale insuffisante.

⁸ PRP : Plan Résilience Pays dans le cadre de l'initiative AGIR

- Représentation insuffisante des petits producteurs dans les forums de décision qui les concernent.
- Pratiques alimentaires inadaptées conduisant à la malnutrition d'une proportion trop importante de la population (l'enquête MICS a rapporté 21% de taux de prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de 6 à 59 mois). Par contre à Bissau, l'état nutritionnel d'une femme sur 3 (33,8%) reflète la surnutrition). Importations de riz (60%) trop importantes par rapport à la production (40%) dans un pays autrefois exportateur de riz.
- Enclavement des zones de production agricoles.
- Présence de réseaux de trafic des ressources naturelles (halieutiques, bois, minéraux, faune sauvage, autres).
- Fragilité par rapport aux effets du changement climatique et aux risques d'épizooties.

Des stratégies d'atténuation de ces risques seront axées sur:

- l'adoption d'une approche favorisant la résilience des plus vulnérables;
- la disponibilité d'une information fiable pour une meilleure anticipation des chocs externes;
- le dialogue continu avec le gouvernement et la société civile afin d'appuyer la mise en place de politiques et conditions favorables à la productivité agricole;
- la mise à disposition d'assistance technique spécialisée.

3.3. Santé (montant indicatif : 23 millions EUR)

3.3.1. L'objectif général et les objectifs spécifiques poursuivis seront les suivants:

Objectif général : *Contribuer à développer un système de soins de santé offrant de manière efficace, équitable, et durable des soins de qualité en réponse aux besoins de toutes les couches de la population.*

L'impact attendu de l'action en termes de santé publique est une réduction de la mortalité maternelle et infantile et une réduction de la mortalité due aux maladies transmissibles.

Les objectifs spécifiques (OS) sont :

OS 1 : Contribuer à l'amélioration de la gouvernance du système de santé, y compris au système d'informations sanitaires

OS 2 : Contribuer à améliorer l'accès à des services de santé de qualité (avec une priorité pour les groupes vulnérables, tels que les personnes âgées, les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans).

3.3.2. Pour chacun des objectifs spécifiques, les principaux résultats attendus sont:

OS 1 : Contribuer à l'amélioration de la gouvernance du système de santé, y compris le système d'informations sanitaires.

Résultat 1.1 : La politique de santé est mise à jour avec un plan de développement sectoriel et un cadre de suivi et évaluation.

Résultat 1.2 : Un système d'informations sanitaires fiable existe et les capacités de surveillance, de prévention et de réponse rapide aux épidémies sont renforcées.

Résultat 1.3: Les normes et procédures sanitaires sont définies pour garantir la qualité des soins.

OS 2 : Contribuer à améliorer l'accès à des services de santé de qualité (avec une priorité pour les groupes vulnérables)

Résultat 2.1 Le personnel de santé nécessaire est présent dans les structures de santé et la gestion et formation des ressources humaines sont adéquates, ainsi que la gestion des ressources matérielles, administratives et financières;

Résultat 2.2. : Un système autonome d'approvisionnement, de stockage et de distribution des médicaments et du matériel de santé fonctionne.

Résultat 2.3 : Le financement du secteur de santé est assuré et la politique de gratuité est progressivement mise en œuvre au profit des personnes âgées (de plus de 60 ans), des femmes enceintes et des enfants de moins de 5 ans.

3.3.3. Pour chaque résultat mentionné ci-dessus, les indicateurs principaux sont repris dans le cadre d'intervention sectorielle en annexe 3.

3.3.4. La coordination des donateurs et le dialogue politique

L'instabilité politique que le pays a connue dans les années précédentes n'a favorisé ni le dialogue politique ni la coordination sectorielle. Cette coordination reste fragmentée et dépendante des initiatives globales (Fonds Mondial, GAVI), des programmes financés par les bailleurs bilatéraux (PIMI, SAUDE, H4+) et des initiatives ad hoc (plan de prévention de la menace Ebola). L'UE, à travers les programmes PIMI et SAUDE, a joué un rôle dynamiseur dans l'amélioration de la santé materno-infantile et dans l'appui à la création d'un Fonds

Autonome de financement de soins de santé. Le financement approprié du secteur fait partie des indicateurs établis pour l'éligibilité de la tranche variable du programme d'appui budgétaire en cours (Programme de consolidation de l'Etat). Dans le cadre du programme UE-SAUDE, les capacités du Ministère de la Santé seront renforcées afin de lui permettre d'assumer l'initiative et le leadership dans le dialogue politique et la coordination du secteur.

3.3.5. Les engagements financiers et politiques du Gouvernement

La Guinée-Bissau met en œuvre son deuxième plan de développement de la santé, le PNDS II (2013-2017), dont l'objectif principal est de renforcer le système national de santé pour améliorer la situation de la population. Le plan opérationnel soutient un système de contrôle du secteur de la santé par le biais d'une évaluation continue des services et par la mise en œuvre d'un plan d'amélioration de la gouvernance. Le Gouvernement a augmenté la contribution du budget de l'Etat au secteur de la santé (de 5% à 10%) et il s'engage à mettre en œuvre la Déclaration d'Abuja (15%) avant 2020.

3.3.6. L'évaluation globale des risques de l'intervention sectorielle

- Instabilité politique limitant le rôle du gouvernement en general et du Ministère de la Santé en particulier dans les reformes des politiques sectorielles et dans la mise en œuvre du Plan de Développement Sanitaire .
- Capital humain faible en termes de profil et qualifications.
- Disparités de services entre les centres urbains et les zones rurales.
- Faible dotation budgétaire dans les secteurs sociaux.
- Difficultés logistiques (centres de santé avec faible accès à l'eau et à l'énergie).
- Fragilité du système face au risque d'épidémies.

Des mesures d'atténuation de ces risques comprennent:

- l'engagement du gouvernement à renforcer les dotations budgétaires pour les secteurs sociaux (comme c'était déjà le cas dans le budget de l'Etat de 2015);
- la mise à disposition d'assistance technique spécialisée;
- le renforcement du dialogue politique sectoriel et de la coordination entre les partenaires;

- envisager de modalités de mise en œuvre alternatives garantissant l'accès des populations aux services de santé dans un contexte d'instabilité politique.

4. Enveloppe B

Les décisions de financement de projets et programmes financés à partir de l'enveloppe A du programme indicatif national du 11ème FED seront prises par la Commission européenne à la demande de la République de Guinée-Bissau. Des décisions de financement pourront également être prises sur base de l'article 15.4 conjointement avec l'article 4.1.d de l'annexe IV de l'accord de Cotonou pour l'appui aux acteurs non-Etatiques ou sur base de l'article 73.1 de l'accord de Cotonou pour l'aide humanitaire, d'urgence et postérieure à la phase d'urgence financée à partir de l'enveloppe B.

5. Mesures d'accompagnement

5.1. Appui à la société civile (montant indicatif: 8 millions EUR)

Pendant la période de transition politique, la société civile bissau-guinéenne a joué un rôle crucial dans le pays, pas seulement dans la fourniture de services essentiels à la population mais aussi comme moteur de changement et de prévention de conflits, de consolidation de la paix et de construction de l'Etat.

Pour la première fois dans l'histoire du pays, en condamnant publiquement les événements du 12 avril 2012, les différentes expressions de la société civile bissau-guinéenne (syndicats, intellectuels, plateformes de femmes et de jeunes pour la démocratie et les droits humains, ONG, associations, organisations religieuses,...) et de la diaspora se sont organisées et coordonnées afin d'exiger le retour inconditionnel à la légalité et à la démocratie. La société civile (surtout la nouvelle génération) s'est dès lors engagée et impliquée fortement dans le débat et dans le dialogue politique, en mettant ouvertement sur la table des thèmes considérés auparavant comme "tabou" comme la réforme des forces armées, l'exploitation des ressources naturelles et le respect des droits humains.

Pendant cette période et dans un contexte politique marqué par l'absence de contre-pouvoir réel, la stratégie de l'UE vis-à-vis de la société civile a été de soutenir cette tendance, de renforcer les capacités d'analyse et de dialogue de la société civile afin d'en faire un acteur clé dans la définition et la mise en œuvre des politiques de développement nationales au moment du retour à la légalité démocratique.

A travers le Programme d'Appui aux Acteurs Non Etatiques (UE-PAANE), l'UE a appuyé le renforcement des capacités des acteurs non étatiques en termes de crédibilité, bonne gouvernance interne et capacité de concevoir des actions de gouvernance. En même temps leur capacité de participer au dialogue et à la définition des politiques de développement a été fortement soutenue, ainsi que leur volonté de pouvoir exercer efficacement une fonction de

contrôle de la mise en œuvre des politiques et de l'utilisation des ressources publiques. Dans ce cadre, des initiatives pilotes ont été financées, tels que l'organisation d'une observation électorale domestique et le monitoring de l'exploitation forestière.

Cela a contribué à la reconnaissance aujourd'hui du rôle fondamental de la société civile dans la construction de l'Etat. Au lendemain de la situation d'urgence et avec la restauration de la démocratie, il est maintenant nécessaire d'ouvrir des espaces officiels de dialogue entre la société civile, les organes de souveraineté de l'Etat et ses institutions publiques. Ainsi, en ligne avec les objectifs soutenus dans le cadre du programme UE-PAANE et ceux de la ligne thématique CSO-LA, la programmation 11^{ème} FED continuera dans l'action de renforcement de la bonne gouvernance des acteurs non-étatiques, afin d'améliorer leur crédibilité, compétence et capacité de jouer efficacement leur rôle dans la réforme, le contrôle et dans la mise en œuvre des politiques publiques, y compris celles en rapport avec la justice et les forces armées.

Cependant, dans une situation politique qui continue à être caractérisée par la fragilité institutionnelle et la difficulté du gouvernement central dans la fourniture de services à la population, il est essentiel que la société civile continue son travail d'identification des besoins, en particulier des groupes les plus vulnérables ou marginalisés, et de contribution à leur réalisation. Il est souhaitable que les acteurs non-étatiques puissent opérer dans une logique de complémentarité avec les institutions locales et dans une coordination optimale avec tous les acteurs concernés, y compris le secteur privé ou semi-privé. Leur action devra aider les autorités locales à renforcer et à développer leurs compétences, dans la perspective de pouvoir, dans un futur proche, à leur tour fournir à la population les services sociaux de base qui émanent de leur responsabilités.

L'expérience des précédentes interventions a démontré que la société civile de la Guinée-Bissau est particulièrement efficace dans la mise en œuvre d'actions socio-économiques, à travers des projets qui souvent combinent des objectifs économiques et sociaux (environnement, culture, tourisme, valorisation du patrimoine, égalité de genre) et qui méritent, au vu de l'impact positif évident des actions financées dans le cadre du 10^{ème} FED, de continuer à être soutenues. Dans les prochaines années, ces actions devraient mieux s'orienter vers les exigences du marché et chercher à établir des partenariats innovants avec les autorités publiques et le secteur privé pour en augmenter les perspectives de durabilité.

Il faudra aussi appuyer la société civile pour la mise en œuvre d'actions dans le domaine du développement humain afin de valoriser le potentiel de la population bissau-guinéenne. Le bas niveau des capacités humaines du pays est actuellement une de ses principales faiblesses. Cet appui transversal se fera en développant les compétences et donc l'employabilité de la population, notamment à travers la société civile, dans les domaines de l'éducation et culture, de la formation professionnelle, de la culture citoyenne et de la gouvernance démocratique et participative.

La "Feuille de route pour l'engagement de l'UE avec la société civile", en cours d'élaboration pour la Guinée-Bissau, mettra en évidence d'un côté l'exigence de continuer à soutenir la promotion d'un environnement propice et la participation significative des organisations de la société civile dans la réforme des politiques nationales et, de l'autre, leur rôle essentiel dans la fourniture de services à la population et dans la dynamisation de l'économie.

5.2. Appui à la coopération Guinée-Bissau/UE (montant indicatif: 8 millions EUR)

5.2.1. Mesures d'appui ou d'accompagnement de la programmation, préparation ou mise en œuvre d'actions

Des Facilités de coopération technique (TCF) contenant des dotations pour des études, de l'assistance technique, de la formation, des conférences, etc. accompagneront le processus de mise en œuvre du 11^{ème} FED. Sous cette rubrique, 1,892 millions EUR ont déjà été alloués à une nouvelle TCF-IV, ce qui a permis entre autres d'accompagner la phase préalable au Programme de consolidation de l'Etat avec de l'assistance technique ponctuelle, ainsi que de contribuer à l'organisation de la Conférence internationale pour la Guinée-Bissau de Bruxelles du 25 mars 2015.

5.2.2. Appui à l'Ordonnateur national du FED

Une poursuite de l'appui institutionnel à l'Ordonnateur national du FED est prévue. En gestion décentralisée, le pays partenaire agit en tant que pouvoir adjudicateur dans le cadre des procédures de passation de marchés et d'attribution de subventions. L'appui à l'ON aura pour objectif spécifique le renforcement des capacités de ses services d'appui et d'autres acteurs institutionnels, d'une part dans l'identification, formulation, mise en œuvre et visibilité des actions du FED, et d'autre part dans la coordination des interventions financées par l'UE avec les politiques de l'Etat et les appuis des autres bailleurs de fonds.

Pièces jointes

1. Aperçu du pays
- 2a et 2b. Matrice des donateurs présentant les dotations indicatives par secteur
3. Cadre d'interventions sectorielles et indicateurs de performance
4. Calendrier indicatif des engagements
5. Profil genre de la Guinée-Bissau

Annexe 1: Aperçu du pays

Macro-économie			P	Projection					
	2012	2013	réel. 2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
PIB à prix constants, croissance annuelle %	- 1,8	0 ,8	2 ,5	4 ,7	4 ,8	5 ,0	5 ,0	5 ,0	5 ,0
PIB per capita, croissance annuelle %	- 4,0	- 1,4	5 ,4	5 ,9	1 ,8	2 ,3	2 ,7	2 ,8	2 ,9
Indice prix à la consommation, moyenne annuelle %	2 ,1	0 ,8	- 1,0	1 ,3	2 ,3	2 ,7	3 ,0	3 ,0	3 ,0
Dette totale, % PIB	4 7,3	4 9,8	5 1,9	4 9,6	4 8,2	4 7,5	4 5,3	4 3,3	4 1,3
Dette extérieure, % PIB	1 7,9	1 6,6	1 7,2	1 8,0	1 6,6	1 5,9	1 6,2	1 6,8	1 7,5
PIB nominal, milliards XOF	5 08,3	5 07,2	5 48,4	6 08,0	6 48,5	6 96,5	7 50,9	8 10,5	8 75,5
PIB nominal, milliards EUR	0 ,8	0 ,8	0 ,8	0 ,9	0 ,9	1 ,0	1 ,1	1 ,2	1 ,3
Recettes et dons, % PIB	1 1,4	1 1,6	2 1,0	1 8,7	1 9,9	1 8,9	1 9,3		
Recettes et dons, milliards XOF	5 8,1	5 8,9	1 15,0	1 13,5	1 29,1	1 31,5	1 44,7		
<i>Dont dons</i>	1 2,1	1 7,8	4 9,5	3 6,8	3 8,6	4 2,9	4 7,5		
Dépenses, milliards XOF	6 9,5	6 8,0	1 26,9	1 27,3	1 42,5	1 48,6	1 58,0		
Balance des paiements, solde global, milliards XOF	- 11,4	- 9,1	- 11,9	- 13,8	- 13,4	- 17,1	- 13,3		

Source: Ministère de l'Economie et Finances de Guinée-Bissau; FMI

Gouvernance	
Position à l'Index de perception de la corruption, 2014	161 ^{ème} sur 175
Index de Mo Ibrahim, redevabilité, 2013	13,9%
Index de Mo Ibrahim, souveraineté du droit, 2013	6,7%
Country policy and institutional assesement, 2013	2,61 sur 6

Sources: www.transparency.org; www.moibrahimfoundation.org; www.afdb.org

Production et opportunités d'emploi	
Taux d'investissement public (% du PIB)	1,9%
Part agriculture du PIB (incl. autres activités du secteur primaire: élevage, pêche artisanale...)	49%
Secteurs d'emploi (% des travailleurs)	80% agriculture 5% salariés secteur public
Ménages disposant d'au moins un téléphone (mobile)	91%
Taux d'accès à l'électricité	17,2%
Taux d'accès à l'internet	9,4% (femmes) 16,8% (hommes)
Facilité de faire des affaires	179 ^{ème} sur 189

Sources: MICS-5 2014 <http://mics.unicef.org>; Banque mondiale

Développement humain global	
Revenu national brut par habitant, 2013	US\$ 590
Position à l'Indice de développement humain, 2013	177 ^{ème} sur 187

Sources: Banque mondiale; PNUD

Indicateurs sociaux / environnementaux (*)	
Taux de pauvreté, % de la population	69,3% (2010)
Taux d'extrême pauvreté, % de la population	33% (2010)
Insuffisance alimentaire, % de la population	93% (2013)
Taux d'insuffisance pondérale des enfants	21,3% (à la naissance) 17% (< 5 ans)
Taux d'enfants présentant un retard de croissance	27,6% (2014)
Couverture de vaccination totale recommandée (enfants < 1 an)	40% tous vaccins 93,5% tuberculose
Traitement antipaludéen (enfants fiévreux < 5 ans)	24,4%
Mortalité enfants 0-5 ans	89‰ (2014)
Couverture de soins prénataux aux femmes	92,4% (> 1 soin) 64,9 (> 4 soins)
Mortalité maternelle, décès pour 100.000 naissances	900 (2014)
Taux de scolarisation nette	62,4% (primaire) 20,4% (secondaire)
Parité filles/garçons dans l'enseignement	1 (primaire) 0,81 (secondaire)
Ménages accédant à une source d'eau améliorée	75%
Ménages utilisant une installation sanitaire améliorée	13%
Utilisation de combustibles solides pour la cuisine	97,3%
Taux de déboisement forestier	0,8% (2007)
Superficie aires naturelles protégées	15% (2000)

(*) La Guinée-Bissau n'atteindra aucun des Objectifs du Millénaire pour le Développement

Sources: Enquête ILAP II 2010; PAM; MICS-5 2014 <http://mics.unicef.org>; H. Edmundson, *Optimizing Guinea-Bissau's natural wealth*, BM, septembre 2014

<i>Géographie et démographie</i>	
Superficie du pays	36 120 km ²
Superficie de forêts (tous types)	70% Dont mangroves: 6,5%
Superficie de terre arable	14 100 km ²
Population (estimation 2014)	1 700 000 hab. 50,3% femmes 49,7% hommes
Densité de population	47 hab./km ²
Croissance annuelle de la population	2,2% par an (moyenne 2004-2014)
Taux d'émigration	7% (2010)
Espérance moyenne de vie à la naissance (2013)	54,3 ans Femmes : 55,8 ans Hommes : 52,8 ans
Nombre moyens d'enfants par femme (15-49 ans)	4,9
Population urbaine	44,0% Dont Bissau: 30,8%
Population de < 18 ans	49,6%

Sources: MICS-5 2014 <http://mics.unicef.org>; Banque mondiale; Economist Intelligence Unit

**Annexe 2A - Matrice des donateurs présentant les dotations indicatives
(annoncées à la Conférence internationale pour la Guinée-Bissau, 25 mars 2015)**

Identity	Loan/Grant	Pledges		
		USD	EURO	F CFA
Countries		6,900,000	40,000,000	1,000,000,000
Brasil	Grant	5,000,000		
Japan	Grant			1,000,000,000
Portugal	Grant		40,000,000	
Timor-Leste	Grant	1,900,000		
Multilateral organisations / institutions / NGOs		681,641,962	210,000,000	311,000,000,000
BAD	Loan			111,000,000,000
BIDC	Loan	20,000,000		
BOAD	Loan			200,000,000,000
European Commission	Grant		160,000,000	
European Investment Bank	Loan		50,000,000	
FIDA	Loan	5,000,000		
FIDA	Grant	5,000,000		
Global Fund	Grant	52,557,740		
UEMOA	Grant	30,000,000		
United Nations + Peace Building Fund	Grant	298,084,222		
UNIOGBIS	Grant	21,000,000		
World Bank	Grant	112,500,000		
World Bank	Loan	137,500,000		
TOTAL		\$ 688,541,962.00	250,000,000.00 €	312,000,000,000 XOF
Grand total		\$ 1,473,138,696.29	1,363,179,787.48 €	893,452,241,561 XOF
TOTAL Grants	50%	\$ 743,691,310.51	688,600,380.91 €	451,130,641,561 XOF
TOTAL Loans	50%	\$ 729,447,385.78	674,579,406.57 €	442,321,600,000 XOF

ANNEXE 2B - CADRE DE REFORME DES FINANCES PUBLIQUES - MATRICE DES INTERVENTIONS DES BAILLEURS DE FONDS

Serviço	Bailleurs	Campo	Objectivos	Duração	Estado	Data de início das actividades
Tesouro	EU	Contabilidade Geral do Estado	Fechar as contas dos anos 2011, 2012, 2013, 2014;	1 ano	Em curso	23 de Março 2015
			Apurar os atrasados dos anos fiscais 2010-2014			
	EU	Modernização dos sistemas de gestão dos recursos humanos e orçamentais	Optimização e interconexão dos sistemas SIGHFIP, SIGEF e SYDONIA assim como das principais direcções gerais envolvidas na gestão, execução e contabilização dos recursos públicos	2 anos	Em curso	23 de Março 2015
			Elaboração do protocolo de comunicação com os 4 bancos comerciais que trabalham com a Direcção Geral do Tesouro para automatizar os pagamentos e os cobros			
			Modernização do sistema de contabilização e arquivo do Tesouro			
			Unificação e melhora da qualidade dos dados sobre os recursos humanos do Ministério da Função Pública e do Ministério das Finanças (Folha única)			
			Operacionalização do sistema SIGRHAP			
	EU	Melhoria da eficiência e da eficácia da Direcção Geral do Tesouro.	Melhorar a gestão do fluxo de despesas e receitas orçamentais	1 ano	Em curso	1 de Junho de 2015
			Melhorar a gestão da contabilidade geral do Estado de acordo com as normativas UEMOA vigentes.			

			Propor e implementar um plano de reorganização e modernização da Direcção Geral do Tesouro.			
	AFRITAC	Comptabilité publique	Amélioration de la balance générale des comptes (apurement de certains comptes)	1 mission de 2 semaines	Planifié	Septembre 2015
		Previsão macroeconomica	mise en place du modèle macroéconomique de prévision	1 mission d'1 semaine	Planifié	du 25 mai au 1 juin 2015
	BAD (appui budgétaire)	Amélioration organisationnelle	Réviser le décret portant organisation de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique	1 an	Planifié	Mi 2015
			Rendre le comité de trésorerie fonctionnel avec la tenue de réunions fréquentes	1 an	Planifié	avant fin 2015
	BAD (Appui institutionnel)	Amélioration organisationnelle	Sécurisation des recettes en prenant les dispositions nécessaires pour faciliter l'unicité des comptes du Trésor et la reddition des comptes de gestion de l'Etat : mise en place du PCE, formation des comptables, équipement, étude sur l'interconnexion avec les régies financières	Sur 3 ans	Planifié	Mi 2015
Orçamento/ conjuntura	EU	Macroeconomia	Melhorar a elaboração dos principais documentos orçamentais	2 anos	Em curso	7 de Setembro de 2014
			Recomendar revisões da legislação orçamentária, regulamentos e procedimentos administrativos			
			Apoiar o governo na implementação da matriz de reformas urgentes gestão das finanças públicas			
			Apoiar na elaboração de um plano estratégico de médio prazo para a reforma da gestão das finanças públicas			

	EU	Projeções macroeconomicas	Recolher e compilar sistematicamente informações sobre os principais dados económicos, financeiros e sociais do país.	1 ano	Em curso	9 de março 2015
			Disponibilizar periodicamente dados macroeconómicos para facilitar o seguimento de programas de apoio macroeconómico e financeiro.			
	EU/AFRITAC/ PNUD	Projeções macroeconomicas	Acquisição de um modelo de projeção macroeconomica e formação do pessoal. AFRITAC assurera le suivi des travaux de modelisation	1 ano UE + 2 missions AFRITAC	Em curso	EU à partir du 1 Août 2015 AFRITAC en mai et novembre 2015.
	BAD (appui budgétaire)	Cadre juridique, règlementaire et institutionnel de gestion des finances publiques	Soumettre les directives UEMOA portant sur le règlement général sur la comptabilité publique, plan comptable de l'Etat, nomenclature budgétaire, TOFE à l'assemblée nationale	1 an	Planifié	Mi 2015
	BAD (appui budgétaire)	Budget	Introduire le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) au niveau global pour le budget de 2016	1 an	Planifié	Mi 2015
			Introduire le Cadre de Dépenses Sectoriels à Moyen Terme (CDSMT) au niveau des six (6) Ministères pilotes (Santé, Education, femme/famille et cohésion sociale, Agriculture, Infrastructure et Ministère de l'Economie et des finances)	1 an	Planifié	Avant mi 2016
	BAD (appui budgétaire)	Budget (exécution budgétaire)	Mettre en place un programme de bancarisation de tous les salariés (y compris les militaires et les policiers)	1 an	Planifié	Mi 2015
			Prendre un texte pour centraliser les recrutements à la fonction publique	1 an	Planifié	Avant mi 2016
	IMF (FAD)	Budget (exécution budgétaire)	Follow-up technical assistance (TA) mission	2 weeks.	Programmed	Before September 2015

	IMF (FAD)	Budget (exécution budgétaire)	Expert TA on cash Management	2 weeks.	Programmed	
	PNUD/POLE	Budget (CDMT)	Renforcement des capacités des institutions nationales en programmation et en budgétisation par programmes. Il s'agira d'appuyer la mise en œuvre du CDMT global au niveau du MEF		Planifié	
Controlo financeiro	EU	Renforcer le Contrôle Financier	Révision du Manuel des procédures, organisation, formation	1 ano	Em curso	3 de Junho de 2015
	BAD (appui budgétaire)	Renforcer le Contrôle Financier	Approuver le projet de Décret sur le Contrôle Financier par le conseil des ministres	1 an	Planifié	Mi 2015
			Officialiser la déconcentration des contrôleurs financiers auprès de quatre (4) ministères pilotes (défense, intérieur, santé, éducation)	1 an	Planifié	avant fin 2015
			Etendre la déconcentration des contrôleurs financiers	1 an	Planifié	Avant mi 2016
	BAD (Appui institutionnel)	Renforcer le Contrôle Financier	Renforcement de la Direction Générale du Contrôle Financier ; AT pour la révision du manuel de procédures, déconcentration du CF dans 5 ministères clé, équipements, formation.	Sur 3 ans	Planifié	Mi 2015
Tribunal de Contas	UE/PNUD	Contas Gerais do Estado	Emissão parecer sobre as Contas Gerais do Estado 2009-2010	4 meses	Em curso	16 de Março de 2015
	EU	Organização interna, formação do pessoal	Apoiar o Tribunal de Contas da Guiné Bissau no reforço das suas competências técnicas, institucionais e de organização interna, enquanto órgão de controlo externo das Finanças Públicas.	1 ano	Em curso	15 de Junho de 2015
	EU	Emissão pareceres	Emissão parecer sobre as Contas Gerais do Estado 2011-2012-2013-2014	2 ano	Em curso	20 de Maio de 2015

	BAD (appui budgétaire)	Réglementation et ressources liées au tribunal des comptes	Adopter un projet de Loi organique sur les attributions du Tribunal des Comptes pour être en phase avec les directives de l'UEMOA et les standards internationaux des institutions supérieures de contrôle.	1 an	Planifié	Mi 2015
			Augmenter les ressources budgétaires allouées à la cour des comptes	1 an	Planifié	Avant mi 2016
	BAD (Appui institutionnel)	Appui institutionnel	Appui institutionnel à la Cour des comptes (Assistance technique et mise à disposition de moyens)	Sur 3 ans	Planifié	Mi 2015
	PNUD/POLE	Appui institutionnel	Mise en œuvre des dispositifs de suivi, évaluation et contrôle développés au niveau des administrations et des acteurs du contrôle externe		Planifié	
	IMF (FAD)	Capacity building	TA and Workshop to build audit capacity	2 weeks.	Programmed	Mars 2016
Transparência	UE/PNUD	Fiscalização parlamentar	Formação ao membros da Comissão economia e finança sobre a fiscalização parlamentar	1 ano	Em curso	1 de Janeiro de 2015
	UE/PNUD	Open budget index	Lançar a iniciativa Oper Budget Index pela Guiné-Bissau	1 ano	Em curso	1 de Janeiro de 2015
	UE/PNUD	Sociedade civil	Formação sobre o processo orçamental	1 ano	Em curso	1 de Janeiro de 2015
	BAD (appui budgétaire)	Inspection supérieure de Lutte contre la Corruption (ISCC)	Conduire une étude pour revoir le statut de l'Inspection supérieure de Lutte contre la Corruption (ISCC)	1 an	Planifié	Mi 2015
			Réviser la Loi portant création de l'Inspection supérieure de Lutte contre la Corruption (ISCC)	1 an	Planifié	Avant mi 2016
	BAD (appui budgétaire)	Contrats miniers	Conduire une revue des contrats miniers et transmettre les résultats à l'assemblée nationale populaire	1 an	Planifié	Mi 2015

	BAD (Appui institutionnel) avec PNUD	Justice	Appui à l'accès à la Justice (réhabilitation de 5 tribunaux à l'intérieur du pays) et aux mécanismes de règlement alternatif des conflits commerciaux	Sur 3 ans	Planifié	Mi 2015
	BAD (Appui institutionnel) avec PNUD	Coordination inter-agences sur la transparence et la justice	Appui à la mise en place d'un dispositif fonctionnel de collaboration entre l'ANP / Commission sur l'Ethique, le Tribunal des comptes, les Equipes d'investigation sur les crimes (économique et de sang), et l'Inspection Supérieure de lutte contre la corruption	Sur 3 ans	Planifié	Mi 2015
	BAD (Appui institutionnel) avec PNUD	Lutte anti-corruption	Réalisation d'une étude sur la corruption, et aider le pays à développer une stratégie pays	Sur 3 ans	Planifié	Mi 2015
			Appui à la mise en œuvre des réformes législatives et à la mise en place des structures, mécanismes, et des standards internationaux en matière de lutte contre la criminalité organisée, l'impunité et la corruption			
	BAD (Appui institutionnel) avec PNUD	Déclaration d'actifs	Elaboration d'un Cadre légal pour la déclaration obligatoire d'actifs pour certains agents de l'Etat et d'un système de notification publique et anonyme	Sur 3 ans	Planifié	Mi 2015
Impostos	BAD (appui budgétaire)	Mobilisation des ressources publiques	Finaliser le cadre stratégique de la DGCI 2015-2017	1 an	Planifié	Mi 2015
			Réaliser un audit des créances non recouvrées	1 an	Planifié	Avant mi 2016
	BAD (Appui institutionnel)	Mobilisation des ressources internes	Appui à l'élaboration et à l'adoption d'un plan stratégique pluriannuelle à la DGCI	Sur 3 ans	Planifié	Mi 2015
			Assistance technique au renforcement institutionnelle de la DGCI			
			Renforcement des capacités de recouvrement de la fiscalité intérieure à Bissau et dans les			

			régions			
			Appui à la mise en place d'un plan de communication et de développement du civisme fiscal auprès des contribuables			
			Renforcement de l'Inspection Générale des Finances (IGF) : AT manuel des procédures conforme UEMOA, appui institutionnel			
	PNUD/POLE	Assistance technique	Appui à la mise en œuvre du QEAF : élaboration de fiches actions par objectif	1 an	En cours	Juin 2015
	PNUD/POLE	Cadre stratégique DGCI	Mise en place d'un cadre méthodologique adapté. Il s'agira d'appuyer la mise en œuvre du cadre stratégique de la DGCI pour la période 2015-2017 en élaborant les fiches actions opérationnelles de la DGCI		Planifié	
	PNUD/POLE	Potentiel fiscale des collectivités locales	Appui des collectivités locales dans le diagnostic complet de leur potentiel fiscal. En 2015, un appui à la mairie de Bissau sera réalisé pour évaluer son potentiel fiscal. En 2016, les communes de Gabu, Bafata, Cacheu et Buba seront visées		Planifié	
	BAD (projet PARCA)	Assistance techniques	AT à la DG Impôts	1 an	En cours	Mi 2015
	IMF (FAD)	Assistência Técnica	Planos Estratégico e Operacionais, definição de procedimentos em áreas chave, apoio em Recursos Humanos (estabelecimento de regras para contratação e capacitação gerencial), auditoria dos grandes contribuintes.	1 ano	em Curso	Setembro de 2014
Alfândegas	BAD (projet PARCA)	Assistance techniques	AT à la DG Douane	1 an	En cours	Mi 2015

	AFRITAC	Amélioration des fonctions de contrôle	Un contrôle continuo et cohérent et efficace est établi	1 mission de 2 semaines	Planifié	Début 2016
Património	EU		Réalisation des inventaires du patrimoine de l'Etat	1 an	En cours	15 Septembre 2015
	EU/GPGC	Land governance in the context of national food security	Implement responsible land governance in Guinea Bissau based on the tenure law (1998) and its application provisions (2008/2014). The action will: assist the national land commission to enhance its capacity, support the setting up of a land observatory and provide capacity building actions to different state and non-state actors involved in land governance	over 9 years	financement décidé 11/8/2015	1st semester 2016
	BAD (Appui institutionnel)	Loi foncière	Appui à la révision de la Loi foncière pour la sécurisation de l'accès à la terre et la maîtrise du cadastre	Sur 3 ans	Planifié	Mi 2015
Marchés publics	BAD (appui budgétaire)	Renforcement du système des marchés publics	Créer le conseil de régulation des marchés publics avec la nomination de ses membres incluant la société civile, le secteur privé	1 an	Planifié	Mi 2015
	BAD (Appui institutionnel)	Renforcement du système des marchés publics	Renforcement des capacités de la DGMP : AT élaboration manuels de procédures, étude pour meilleure redéfinition rôle des acteurs, équipement	Sur 3 ans	Planifié	Mi 2015
			Renforcement des capacités de l'ARMP : Equipement, formation, audits des marchés publics			
	BAD (Appui institutionnel)	Société civile	Formation des autorités contractantes et des acteurs non étatiques	Sur 3 ans	1 Planifiée	Mi 2015
Statistiques de finances publiques	AFRITAC	TOFE	Mise en œuvre de la directive UEMOA TOFE 2009	1 ou 2 missions de 2 semaines	Planifié	Fin 2015

Dettes publiques	AFRITAC	Amélioration de la gestion de la dette publique	Diagnostic, évaluation des besoins d'assistance technique et élaboration et lancement d'un projet pluriannuel	2 missions de deux semaines	Planifié	Mi 2015 et Début 2016
Comptabilité nationale	AFRITAC	Mise aux normes internationales (SCN2008) des comptes nationaux	Elaboration des comptes annuels pour 2013-2014, formation au logiciel d'élaboration, mise en place d'une nouvelle année de base	3 missions de deux semaines	Planifié	D'ici la fin 2015
Apoio horizontal	EU	Fourniture et équipement informatique	Fourniture d'équipement informatique au Ministère des Finances et à la Cour des Comptes	150 000 euros	Launching tender	Novembre 2015
	EU	Monitoring, suivi et évaluation de la réforme des finances publiques	Identification d'un plan de monitoring, suivi et évaluation	1 mission de 4 semaines	En cours	15 Septembre 2015
	EU	Monitoring, suivi et évaluation de la réforme des finances publiques	Appui au Monitoring, évaluation et coordination du programme de réforme des finances publiques	1 an	Planifié	15 Septembre 2015
	EU	Réformes des finances publiques	Identification d'une matrice de réformes des finances publiques à moyen terme	1 mois	En cours	4 Juin 2015

Annexe 3 – Cadre d'interventions sectorielles et indicateurs de performance

Les résultats, indicateurs et moyens de vérification spécifiés dans cette annexe peuvent devoir évoluer pour tenir compte de changements intervenant pendant la période de programmation. Les niveaux de référence (baselines) seront inclus ultérieurement, au plus tard dans les documents d'action (DA).

<i>Secteur 1 - Consolidation de la gouvernance démocratique</i>		
Objectif spécifique 1 - Améliorer l'efficacité des politiques publiques et la gestion transparente des ressources humaines et des moyens de l'Etat.		
Résultats escomptés	Indicateurs Objectivement vérifiables	Moyens de vérification
R1: La préparation et l'exécution des politiques publiques est rendue plus efficace, surtout dans les secteurs sociaux (tels que l'éducation et la santé).	1. Taux d'allocation du budget national aux ministères de l'Education et de la Santé et taux d'exécution de ces budgets sectoriels.	• Loi des finances • Bulletin officiel • Rapports d'exécution budgétaire • Stratégies/plans sectoriels • Suivi et évaluation interne et externe
R2: L'administration publique est renforcée grâce à une politique plus moderne et transparente de gestion de ressources humaines et de formations adéquates et garantit la prestation de services de base aux citoyens, en particulier aux plus vulnérables.	2. Nombre (%) de ministères et de services d'Etat disposant de cadres organiques et profils de poste pour chaque fonction par catégorie d'âge et de sexe (par an). 3. Un fichier unique du personnel est créé et mis à jour. 4. Le paiement des salaires de la fonction publique est bancarisé à 100% avant fin 2020.	• Bulletin officiel • Délais de traitement des dossiers • Enquêtes de satisfaction • Livre de réclamations • Déconcentration/décentralisation des services

R3: L'efficacité de la gestion budgétaire et financière de l'État (mobilisation des ressources domestiques, programmation et exécution) en ligne avec les objectifs stratégiques du pays est améliorée et les fonctions essentielles de gestion, suivi et contrôle des finances publiques sont renforcées.	5. Taux de pression fiscale en ligne avec l'UEMOA (cible 17%) d'ici 2020. 6. Publication des comptes par la Cour des Comptes en fin d'exercice approuvé par le Parlement en année N+2.	• UEMOA • Bulletin officiel • Budget de l'État, TOFE • Rapports d'exécution budgétaire trimestriel, semestriel, annuels • Suivi et évaluation interne et externe
Objectif spécifique 2 - Contribuer à la définition et mise en œuvre de la stratégie nationale de Réforme du Secteur de Sécurité en appuyant la restructuration des services de sécurité et leur soumission au contrôle civil afin de renforcer la sécurité humaine et la stabilité du pays.		
Résultats escomptés	Indicateurs Objectivement vérifiables	Moyens de vérification
R1: Le processus de redimensionnement (diminution), restructuration et soumission des services de sécurité au contrôle civil est consolidé sur base d'une stratégie nationale de RSS régie par un cadre législatif adéquat qui incorpore aussi la formation professionnelle et la réinsertion des démobilisés.	7. Stratégie nationale de la réforme du secteur de sécurité et plan de mise en œuvre est définie par le Gouvernement, en incluant la société civile. 8. Nombre (%) de fonctionnaires des services de sécurité en inadéquation avec les nouveaux cadres organiques qui ont pris la retraite ou bénéficié d'une réinsertion socio-économique durable par catégorie d'âge et de sexe (par an).	• Rapports du comité de suivi du fonds spécial de pensions • Budget de l'Etat • Bulletin officiel • Suivi et évaluation interne et externe
R2: Les capacités opérationnelles du Gouvernement pour assurer la sécurité interne, notamment en améliorant la gestion et le contrôle des frontières terrestres et maritimes, y inclus la zone économique exclusive, et en contrôlant la prolifération d'armes légères et de petit calibre (ALPCs), sont renforcées.	9. Une stratégie intégrale de contrôle et de gestion des armes légères est définie et mise en œuvre par le Ministère en charge de la Défense et tous les concernés avant 2020. 10. Nombre de policiers employés et formés pour le contrôle des frontières maritimes et terrestres.	• Stratégie présentée par les ministères de la Défense et/ou Intérieur • Rapports du CAAMI • Rapports du Ministère de l'Intérieur
Objectif spécifique 3 - Renforcer la prééminence du droit et du système judiciaire à travers un accès accru à la justice formelle, un cadre juridique mis à jour, le renforcement des capacités des institutions judiciaires, de leur efficience et de leur indépendance.		

Résultats escomptés	Indicateurs Objectivement vérifiables	Moyens de vérification
R1: Les capacités et moyens, notamment ceux de la police judiciaire, pour lutter contre la corruption, l'impunité et les crimes transnationaux sont renforcés ainsi que la coordination entre les acteurs de la chaîne pénale.	11. Nombre de personnel judiciaire formé en normes de procédure civile, procédure pénale et enquête criminelle, droit de la famille et des enfants, droit du travail. 12. Nombre de délits rapportés à la police, transmis au parquet et traités.	• Code pénal et civil • Contenus de cours du CENFOJ • Formation de formateurs • Jugements des trafics illégaux
R2 : Le cadre juridique et administratif de la justice est mis à jour, pour les secteurs d'intervention identifiés, et les capacités des institutions et personnels judiciaires sont renforcées afin de rendre la justice plus accessible, efficace et indépendante.	13. Nombre de jugements rédigés par les tribunaux (par an). 14. Taux de poursuite des enquêtes par les services du Procureur.	• Rapports Ministère de la Justice • Rapports annuels Transparency International, World Bank
Secteur 2 – Développement rural durable		
Objectif spécifique 1 - Accroître la production agricole de manière durable, des points de vue environnemental, économique et social, et promouvoir la diversification économique, la génération de revenus et la création d'emplois dans les zones rurales.		
Résultats escomptés	Indicateurs Objectivement vérifiables	Moyens de vérification
R1 : Les principales filières de production sont renforcées (en particulier la filière riz), les marchés sont approvisionnés et de nouveaux débouchés commerciaux sont créés.	15. Taux de croissance de la superficie agricole et de la production agricole. 16. Taux de croissance des revenus des familles. 17. Contribution du secteur agricole, notamment la filière du riz, au PIB.	• Rapports du Ministère de l'Agriculture • Bulletins du bureau des statistiques agricoles • Enquêtes MICS, enquêtes des ménages • Evaluations de la sécurité alimentaire (PAM) • Rapports de projets soutenus par l'UE

R2 : Les capacités d'adaptation des communautés et la résilience des agro-écosystèmes face aux changements climatiques sont renforcées et le maintien de la biodiversité est assuré.	18. Nombre d'ha des écosystèmes (en particulier de mangrove) qui sont gérés de façon soutenable et aménagés avec l'appui de l'UE.	• Rapports du Ministère de l'Agriculture • Bulletins du bureau des statistiques agricoles • Rapports de projets soutenus par l'UE
R3 : La participation des petites et moyennes entreprises et du secteur associatif dans les activités économiques et l'accès aux biens et services (notamment d'eau, d'assainissement et d'énergie) dans les zones rurales sont augmentés.	19. Nombre de PME établies dans les zones rurales. 20. Pourcentage de familles avec une source d'eau pour les besoins domestiques et l'agriculture.	• Rapports du Centre de formalisation des entreprises • Rapports du Ministère de l'Agriculture • Bulletins du bureau des statistiques agricoles • Rapports de projets soutenus par l'UE
Objectif spécifique 2 – Améliorer la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel.		
Résultats escomptés	Indicateurs Objectivement vérifiables	Moyens de vérification
R1 : La disponibilité, l'accès et la consommation des familles, en particulier les femmes et les enfants, à des aliments variés et de haute teneur nutritionnelle est augmentée.	21. Pourcentage de familles avec jardin potager et petit bétail. 22. Nombre de lieu de stockage et capacité de stockage dans les zones rurales. 23. Taux de malnutrition/ mesure du retard de croissance.	• Revues sectorielles annuelles • Données des enquêtes PAM/SISAN • Enquêtes MICS • Rapports de projets UE
Secteur 3 – Santé		
Objectif spécifique 1 – Contribuer à l'amélioration de la gouvernance du système de santé et le système d'informations sanitaires.		
Résultats escomptés	Indicateurs Objectivement vérifiables	Moyens de vérification
R1 : Une politique de santé est mise à jour avec un plan de développement sectoriel et un cadre de suivi et évaluation.	24. Existence du plan sectoriel de la santé (PNDS II), son cadre de dépenses à moyen terme et son mécanisme de suivi/évaluation avant fin 2018.	• Budget de l'Etat et données d'exécution budgétaire • Revue sectorielle annuelle

R2 : Un système d'informations sanitaires fiable existe et ses capacités de prévention et de réponse aux épidémies sont renforcées, notamment la prévention Ebola, ainsi que la réponse aux épidémies présentes en Guinée-Bissau.	25. Nombre d'épidémies identifiées et déclarées et durée des réponses sanitaires avant la déclaration de fin d'épidémie.	• Rapports INASA (Bulletin de surveillance épidémiologique) • Budget de l'État • Rapport et documents stratégiques du Ministère de la santé
---	--	---

Objectif spécifique 2 - Contribuer à améliorer l'accès à des services de santé de qualité (avec une priorité pour les groupes vulnérables)		
Résultats escomptés	Indicateurs Objectivement vérifiables	Moyens de vérification
R1 : Le personnel de santé nécessaire est présent dans les structures de santé et la gestion et formation des ressources humaines sont adéquates, ainsi que la gestion des ressources matérielles, administratives et financières.	26. Proportion d'infrastructures sanitaires disposant du personnel comme prévu dans la carte sanitaire du pays.	• Rapport et documents stratégiques du Ministère de la Santé
R2 : Un système autonome d'approvisionnement, de stockage et de distribution des médicaments et du matériel de santé fonctionne.	27. Taux de présence dans les infrastructures sanitaires des équipements, vaccins et médicaments essentiels.	• Rapports de supervision des Régions sanitaires et du Ministère de la Santé • Projets de l'UE et d'autres partenaires
R3 : Le financement du secteur de santé est assuré et la politique de gratuité est progressivement mise en œuvre au profit des personnes âgées (de plus de 60 ans), des femmes enceintes et des enfants de moins de 5 ans.	28. Taux d'utilisation des services primaires de santé par les femmes enceintes, les enfants < 5 ans et les personnes âgées > 60 ans. 29. Nombre de ces consultations pris en charge par le "fonds autonome". 30. Taux de mortalité des enfants de < 5 ans. 31. Taux de mortalité maternelle.	• Enquêtes de démographie et de santé • Systèmes d'information sur la gestion en santé • Rapport de supervision • Rapport d'audit annuel du fonds autonome • Rapports des projets de l'UE

Annexe 4 - Calendrier indicatif des engagements (les montants pour 2016-2017 sont indicatifs)

	Allocation indicative en Mio €	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
SECTEUR 1 – Consolidation de la gouvernance démocratique	55,0	12,00	8,00	23,0	12,0			
SECTEUR 2 – Développement rural durable	34,0				34,0			
SECTEUR 3 – Santé	23,0			15,0	8,0			
Appui à la société civile	8,0				8,0			
Autres mesures d'appui (Appui à la programmation/Appui à l'ON)	8,0	0,95	1,05	6,0				
Total engagements Enveloppe A	128,0	12,95	9,05	44,0	62,0			
Enveloppe B	23,0	12,00	11,00					
Total des engagements	151,0	24,95	20,05	44,0	62,0			

République de Guinée Bissau - Union Européenne

Programme indicatif national

pour la période 2014-2020

CLAUSES GENERALES

Le gouvernement de la République de Guinée Bissau et la Commission Européenne au nom de l'Union européenne conviennent de ce qui suit :

(1) Le gouvernement du République de Guinée Bissau (représenté par <nom et titre>) et la Commission Européenne, (représentée par <nom et titre>), appelés ci-après les parties, ont déterminé les orientations générales de la coopération pour la période 2014-2020.

Ces orientations sont reprises dans le présent document du Programme indicatif national concernant l'aide de l'Union Européenne en faveur de la République de Guinée Bissau, conformément aux dispositions des articles 2 et 4 de l'annexe IV de l'accord de partenariat ACP-CE, signé à Cotonou le 23 juin 2000 et révisé et signé à Luxembourg le 25 juin 2005 et successivement révisé et signé à Ouagadougou le 22 juin 2010.

Le document du Programme indicatif national est joint en annexe au présent document.

(2) En ce qui concerne les ressources financières programmables indicatives que l'Union Européenne envisage de mettre à la disposition de la République de Guinée Bissau pour la période 2014-2020, un montant de 128 millions d'EUR est prévu pour l'enveloppe visée à l'article 3.2 (a) de l'annexe IV de l'accord de partenariat ACP-CE (enveloppe A). Une enveloppe B telle que visée à l'article 3.2 (b) peut aussi être établie si des besoins imprévus se manifestent. Cette allocation sera de zéro Euro jusqu'à l'émergence d'un besoin. Ces enveloppes ne constituent pas des droits et peuvent être revues par la Commission européenne après les révisions à mi-parcours et en fin de parcours, conformément à l'article 5.7 de l'annexe IV de l'accord de partenariat ACP-CE.

(3) L'enveloppe A est destinée au soutien macroéconomique, aux politiques sectorielles, aux programmes et projets. Le Programme indicatif national concerne les ressources de l'enveloppe A. Il tient également compte des financements dont la République de Guinée Bissau bénéficie ou pourrait bénéficier dans le cadre d'autres ressources pourvues par l'Union Européenne. Il ne préjuge pas les décisions de financement de la Commission.

(4) L'enveloppe B est destinée à couvrir des besoins imprévus, tels que l'aide humanitaire, l'aide d'urgence et l'aide postérieure à la phase d'urgence, lorsqu'une telle aide ne peut être financée par le budget de l'UE, des contributions à des initiatives d'allégement de la dette convenues au niveau international ainsi qu'un soutien destiné à atténuer les effets des chocs exogènes. L'enveloppe B sera établie selon des mécanismes et procédures spécifiques et, de ce fait, ne fait pas encore partie intégrante de la programmation.

(5) Suite à l'entrée en vigueur le 01 mars 2015 de l'Accord Interne entre les Représentants des gouvernements des Etats Membres de l'Union Européenne réunis au sein du Conseil, relatif au financement de l'aide de l'Union Européenne au titre du cadre financier pluriannuel pour la période 2014-2020, des décisions de financement pour les projets et programmes peuvent être prises par la Commission à la demande du gouvernement de la République de Guinée Bissau dans les limites des allocations A et B prévus en ce document. Les projets et

programmes respectifs seront mis en œuvre conformément aux règles et procédures du 11^{ème} FED.

(6) La Banque Européenne d'Investissement peut contribuer à la mise en œuvre du présent Programme indicatif national par des opérations financées sur la facilité d'investissement et/ou sur ses ressources propres, conformément aux articles 2c et 3 du cadre financier pluriannuel du 11e FED pour la période 2014-2020.

(7) Conformément à l'article 5 de l'annexe IV de l'accord de partenariat ACP-CE, le Programme indicatif national ainsi que les enveloppes A et B peuvent être révisés après des revues à mi-parcours ou en fin de parcours, ou ad hoc.

Signatures

Pour le Gouvernement de la
République de Guinée Bissau

Pour la Commission